

signalétique renault

totems & enseignes en drapeau

prescriptions techniques

édition v2 - septembre 2022

1

prescriptions techniques

prescriptions techniques générales

1.1 PREAMBULE

RENAULT attend de tous les intervenants sur le programme « Renault Store » une obligation de résultats conforme aux exigences du Cahier des Charges Techniques. Les règles et les spécificités générales reprises ci-dessous sont à considérer comme le minimum à observer, à mettre en œuvre pour obtenir le résultat escompté.

1.2 LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il a analysé les risques liés à ses prestations, que son personnel et les sous-traitants éventuels ont suivi une formation suffisante. Le strict respect de la législation en matière de sécurité et de protection des travailleurs est exigé.

1.3 LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

Les matériaux et les moyens de mise en œuvre, permettant de réduire les nuisances environnementales, seront privilégiés (matériaux recyclables, technologies permettant des économies d'énergie, toxicité des matériaux et des produits utilisés, ...).

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il dispose des différentes autorisations administratives (permis d'exploiter, permis d'environnement) nécessaires à la fabrication des différents matériels et qu'il respecte les conditions d'exploiter imposées par la législation en vigueur ou par les conditions spécifiques d'exploitation des pays concernés.

Une approche globale telle que la norme ISO 14001 est recommandée.

1.4 LA QUALITÉ

Le fournisseur devra faire la preuve qu'il travaille selon des normes d'assurance qualité ISO 9000, la certification formelle étant, quant à elle, particulièrement recommandée.

L'enseignant joindra à son offre un Plan Qualité spécifique pour assurer RENAULT de sa capacité à fournir les produits finis et les pièces détachées conformes aux exigences contractuelles, dans les délais impartis. Il demandera à ses sous-traitants fabricants d'agir également de la sorte.

Les procédures appliquées doivent permettre :

- De s'assurer que les pièces et produits achetés, fabriqués et fournis ne seront ni utilisés, ni livrés avant qu'ils ne soient contrôlés et reconnus conformes.
- Des procédures devront être prévues pour la recherche des causes des non-conformités et permettre d'apporter des solutions durables et généralisables pour y remédier et en éviter le renouvellement.
Ces opérations seront consignées sur des documents appropriés et avoir l'agrément de RENAULT avant d'être généralisées.
- De suivre, au moyen d'indicateurs (incidents, réclamations, ...), de contrôle, d'Audit, l'évolution de la qualité des produits et des services de dépose et pose.
Ce suivi devra déboucher sur des actions préventives ou correctives ; elles devront avoir l'agrément de RENAULT avant d'être appliquées.

1.5 LE RESPECT DES MESSAGES ET DES COULEURS

Les visuels devront être conformes aux images formelles de ce document.

Toutes les teintes sont en finition satiné 40 % sauf indication précise contraire. Le respect des couleurs devra faire l'objet d'une attention particulière.

Le respect de tolérances sur le L.a.b. est demandé.

prescriptions techniques générales

2.1.1 NORMES TECHNIQUES GÉNÉRALES

Le référentiel de conception et de réalisation à suivre sera, à minima, celui imposé par les normes Eurocode.

La réglementation relative aux dimensionnements des structures en vigueur dans chacun des pays devra être respectée en tenant compte des conditions climatiques.

Les obligations de résultats suivantes sont exigées :

- Sous l'effet de leur poids propre, les matériels doivent apparaître parfaitement horizontaux et verticaux.
- Le parallélisme entre les éléments séparés doit être respecté.
- Sous l'effet d'un vent normal (Cf. NV65 et NF EN1991-1-4 (Eurocode 1)), la flèche admissible entre la fixation et le point le plus éloigné de la fixation (cote « d »), n'excèdera pas $d/100$.

2.1.2 CONDITIONS CLIMATIQUES

Les charges de vent à prendre en compte pour le dimensionnement des structures est celui des règles Eurocode 1 (EN 1991-1-3): zones 4 (28 m/s), rugosité IIIb, coefficient de force égal à 1,80.

Toute structure située dans une zone géographique défavorable vis-à-vis de ce cas de charge devra faire l'objet d'un dimensionnement particulier afin de respecter les normes en vigueur.

2.1.3 REGLES DE CONSTRUCTION

2.1.3.1 STRUCTURES EN ALUMINIUM

Règles de conception et de calcul des charpentes en alliages d'aluminium - DTU dernière édition (actuellement juillet 1976). Norme applicable pour la réalisation des structures : NF EN 1090-2 et Eurocode 9.

2.1.3.2 STRUCTURES ACIER

Règles de calcul des constructions en acier CM 66 - dernière édition.

Norme applicable pour la réalisation des structures : EN 1093 et Eurocode 3.

2.1.3.3 MASSIFS BÉTON

Les massifs seront du type « poids » avec ferrailage minimum. Le béton à mettre en œuvre devra être un CPA dosé à 400 kg/m³ (s' 28=300 bars - s28=25 bars).

2.1.3.4 CALCULS DES ÉLÉMENTS PLASTIQUES

Adapter les règles du CM 66 en utilisant un coefficient de sécurité de 2 sur les contraintes.

2.1.4 MATERIAUX

2.1.4.1 GÉNÉRALITÉS

Les matériaux utilisés seront tous de premier choix et conviendront à l'usage pour lequel ils ont été prévus, ils seront mis en œuvre en tenant compte des règles de l'art inhérentes à la profession et dans le respect des normes et règlements en vigueur en France et dans les Pays auxquels ils sont destinés.

Les matériaux mis en œuvre ne présenteront aucun défaut susceptible de compromettre la durabilité des ouvrages. Les matériels devront être d'un nettoyage, d'une maintenance et d'un entretien aisés.

Les matériaux seront capables de résister aux conditions climatiques sévères telles que la pluie, la neige, la grêle, la condensation, la poussière, et le brouillard salin.

Le fonctionnement devra être assuré entre - 20 et + 80 °C.

prescriptions techniques générales

2.1.4.2 ACIERS

Les aciers seront soit « finis à chaud » selon NF EN 10210 ou « finis à froid » selon NF EN 10219-1 et 2. La qualité des aciers sera mentionnée sur les plans d'exécution et il va sans dire qu'il sera tenu compte des propriétés mécaniques des différents types d'aciers pour les calculs de stabilité.

Tous les éléments seront façonnés sous abri couvert.

Après usinage, soudures, percements, entailles,... Les éléments seront préparés avant le traitement anticorrosion : brossage des soudures, ébavurage soigné, nettoyage, grenailage et sablage.

Le traitement anticorrosion sera réalisé par galvanisation à chaud minimum 80 µm devra assurer une protection sans défaillance pendant la durée minimale de la garantie décennale.

Aucun usinage ne pourra être réalisé après traitement anticorrosion des pièces.

Toute la visserie et la quincaillerie (y compris les charnières) seront en acier inox 18/10 (NFE 25.033).

2.1.4.3 ALUMINIUM

La norme de référence est la NF EN 573-1. Les pièces participant à une structure portante seront choisies dans la série « 6000 ». Pour les pièces n'entrant pas dans une structure portante, la série « 1000 » est tolérée.

Les alliages sont soudables.

Les pièces seront soigneusement ébavurées et les soudures seront brossées avant protection éventuelle.

Les parties visibles des matériels seront traitées par l'application d'une peinture suivant une procédure de type « Qualicoat ».

2.1.4.4 PMMA

Le PMMA répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

· Couleur blanc opale (valeurs pour une éprouvette de 3mm d'épaisseur)	Pièces planes avec usinage PMMA « coulé »	Pièces planes sans usinage PMMA « extrudé »
· Résistance à la traction >	75 MPa	70 MPa
· Résistance à la flexion >	130 MPa	120 MPa
· Module de flexion >	3250 MPa	3000 MPa
· Résistance au choc CHARPY lisse >	12 MPa	10 MPa
· Dilatation <	1 mm/1 m/10°C	1 mm/1 m/10°C
· Transmission lumineuse >	50 %	33 %

Les faces thermoformées le seront en PMMA extrudé de couleur blanc diffusant en respectant les paramètres de chauffage des plaques du fabricant.

Lorsque des pièces en PMMA ont une hauteur supérieure à 100 cm, elles devront être suspendues en partie haute par un tasseau en PMMA collé.

L'épaisseur des plaques sera calculée en respectant les normes de résistance à la traction exposées ci-dessus.

2.1.4.5 POLYCARBONATE

Le polycarbonate répondra au minimum aux caractéristiques suivantes :

- Aspect incolore
- Densité : 1,2 g/cm³

prescriptions techniques générales

- Résistance à la traction : 60 MPa
- Dilatation : 0,7 mm/1 m/10° C
- Transmission lumineuse : 90%

2.1.4.6 MOUSSE EXPANSÉE

Les caractéristiques suivantes devront être respectées :

- Matière : PVC blanc 9010
- Densité : > 50 g/cm³
- Stabilisé aux UV : 14 MPa
- Dureté shore : D > 75
- Dilatation : < 1 mm/1 m/10° C

2.1.4.7 PEINTURE

Les pièces peintes doivent présenter un aspect régulier sur toute leur surface.

Des défauts comme pores, fissures, grains de poussières, coulures de peinture ou ondulations ne sont pas tolérés.

Les échantillons de pièces brutes peintes seront testés et acceptés par RENAULT, après avoir subi les tests suivants auprès d'un organisme certifié :

- Couleur après un test LAB avec colorimètre MINOLTA 508 D avec illuminant D65 et observateur à 10° et composante spéculaire inclus (les tolérances dans l'espace CIELAB sont L +/- 1, a +/- 1,5, b +/- 1,5).
- Brillance à 40 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.
- Brillance à 60 ° : après un test suivant la norme NF T 30064.

- Adhérence : tenue au quadrillage.
Classification 1, selon P UW 150 1. Norme NF T 30038

- Solidité de la teinte :
QUV suivant NF T 30036 après 200 heures d'exposition.

Des échantillons de chacun des éléments seront fournis, sur demande, à RENAULT pour contrôle.

2.1.5 EQUIPEMENTS ELECTRIQUES

Les ensembles disposants d'équipements électriques devront être conformes aux « exigences essentielles » en matière de sécurité de l'Union Européenne. Dans ce cadre, le fournisseur fera établir un certificat (par type d'équipement) qui devra mentionner sans ambiguïté la conformité des ensembles et donc des composants :

- aux exigences en matière de sécurité, de protection des utilisateurs et de toutes autres personnes (directive 73/23/CEE sans seuil inférieur de tension)
- aux exigences en matière de compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE).

La plaque signalétique de chaque matériel devra mentionner le marquage CE indiquant la conformité à ces exigences.

La réglementation relative aux enseignes en basse tension en vigueur dans chacun des pays devra être respectée.

En outre les prescriptions suivantes seront respectées :

Les équipements électriques seront en conformité avec les normes en vigueur des séries NFC 15-100, NFC 20-010 et NFC 20-030, NFC 71, NFC 32 pour la France et la norme internationale IEC 60364

prescriptions techniques générales

Ceci concerne notamment :

- Les installations électriques de première catégorie et les installations d'enseignes lumineuses de basse tension.
- Le comportement au feu des matériels électriques et le degré de protection procuré par les enveloppes,
- Les câbles de basse tension souples et rigides.

En outre, les équipements seront conformes aux réglementations de déparasitage en zone d'habitation et seront donc livrés déparasités.

2.1.5.1 INDICE DE PROTECTION IP

Le degré de protection de l'ensemble du matériel électrique sera au minimum IP 44-D.

2.1.5.2 PROTECTION CONTRE LES CHOCS ÉLECTRIQUES

L'ensemble du matériel sera de « classe 1 ».

2.1.5.3 FIXATIONS

Les convertisseurs seront placés dans des zones non soumises à la stagnation d'eau.

Les câbles et les gaines seront fixés aux structures tous les 50 cm.

2.1.5.4 PASSAGES DE CÂBLES

Chaque passage de câble ou de gaine au travers d'une partie métallique sera assuré par un presse-étoupe.

Une boîte de raccordement étanche IP44 en plastique sera prévue à l'entrée de chaque ensemble. Cette boîte sera équipée d'une broche de raccordement 5 entrées pouvant

recevoir du 4 mm.

Toutes les boîtes de raccordement auront un repérage P1+P2+P3+T+N.

2.1.5.5 LEDs

Les LED blanches utilisées auront les caractéristiques suivantes :

- Durée de vie : 50.000 heures pour une perte de flux initial de 50 % à l'issue de la période
- Garantie minimale 5 ans pour un fonctionnement de 10 heures/jour avec une perte de flux maximale de 20 %
- La température de fonctionnement des LED : - 20° C et +50 °C.
- Indice de protection minimale : IP 67
- Les LED employées devront être conformes aux normes internationales IEC 62504 TS Ed. 1, IEC 61231, IEC 62560 Ed 1, IEC 62031 LED module safety, IEC 61347-2-13 LED control gear.

2.1.5.6 CONVERTISSEURS

Les convertisseurs d'alimentation des LED auront les caractéristiques suivantes :

- Large plage de tension d'alimentation (100 à 300 volts)
- Protection réversible contre l'élévation de la température et la surcharge
- Protection contre les court-circuits avec redémarrage automatique
- Indice de protection minimale : IP 67
- Fonctionnement conforme à : EN 55015, EN 61000-3-2, EN 61547, EN 61558-2-17

prescriptions techniques générales

2.1.6 VISSERIE ET QUINCAILLERIE

Toute la visserie et quincaillerie utilisées sont en acier inoxydable (non aimantable).

Les rivets « pop » en aluminium sont acceptés dans la mesure où les tiges aciers sont systématiquement retirées.

Pour le soudage, les fils et électrodes sont conformes à la NF 81.830.

2.1.7 ANCRAGES ET FIXATIONS

Les plinthes de tous les équipements doivent être parfaitement démontables sans avoir à enlever un autre élément de l'ensemble. Les plinthes doivent cacher les platines ou les fixations. Les platines doivent être facilement accessibles lorsque les plinthes sont enlevées.

Pour chacun des ensembles nécessitant un massif de fondation ou une fixation sur une structure tierce, l'enseignant fournira les éléments de fixation nécessaires ainsi que les conditions de calcul de ceux-ci (conditions de vent et méthodes de calcul).

2.1.8 PLAQUE D'IDENTIFICATION

Chaque produit fini fera l'objet d'un marquage par plaque d'identification métallique sur sa structure et comportera au minimum les indications suivantes :

- Nom de l'enseignant
- Code du produit et le lot
- Le mois et l'année de fabrication
- Le marquage CE s'il est lumineux.

2.1.9 STOCKAGE

Les produits finis seront stockés dans un local sec et ventilé. Les accès aux contrôleurs RENAULT seront possibles à chaque instant.

prescriptions techniques générales

2.2. GARANTIES

Les fournisseurs s'engagent à garantir leurs produits selon les conditions ci-dessous :

- Garantie de 2 ans sur l'installation contre défaut et malfaçon,
- Garantie de 5 ans sur le matériel électrique dont LED et convertisseurs,
- Garantie de 5 ans sur les adhésifs,
- Garantie de 5 ans sur les impressions numériques (traitement anti UV),
- Garantie de 5 ans sur les tôles laquées en atelier,
- Garantie de 5 ans sur les losanges chromés,
- Garantie de 10 ans sur les tôles et profilés prélaqués par aluminier,
- Garantie de 10 ans sur les structures internes,
- Garantie de 10 ans sur les faces acryliques PMMA.

2

remarques générales

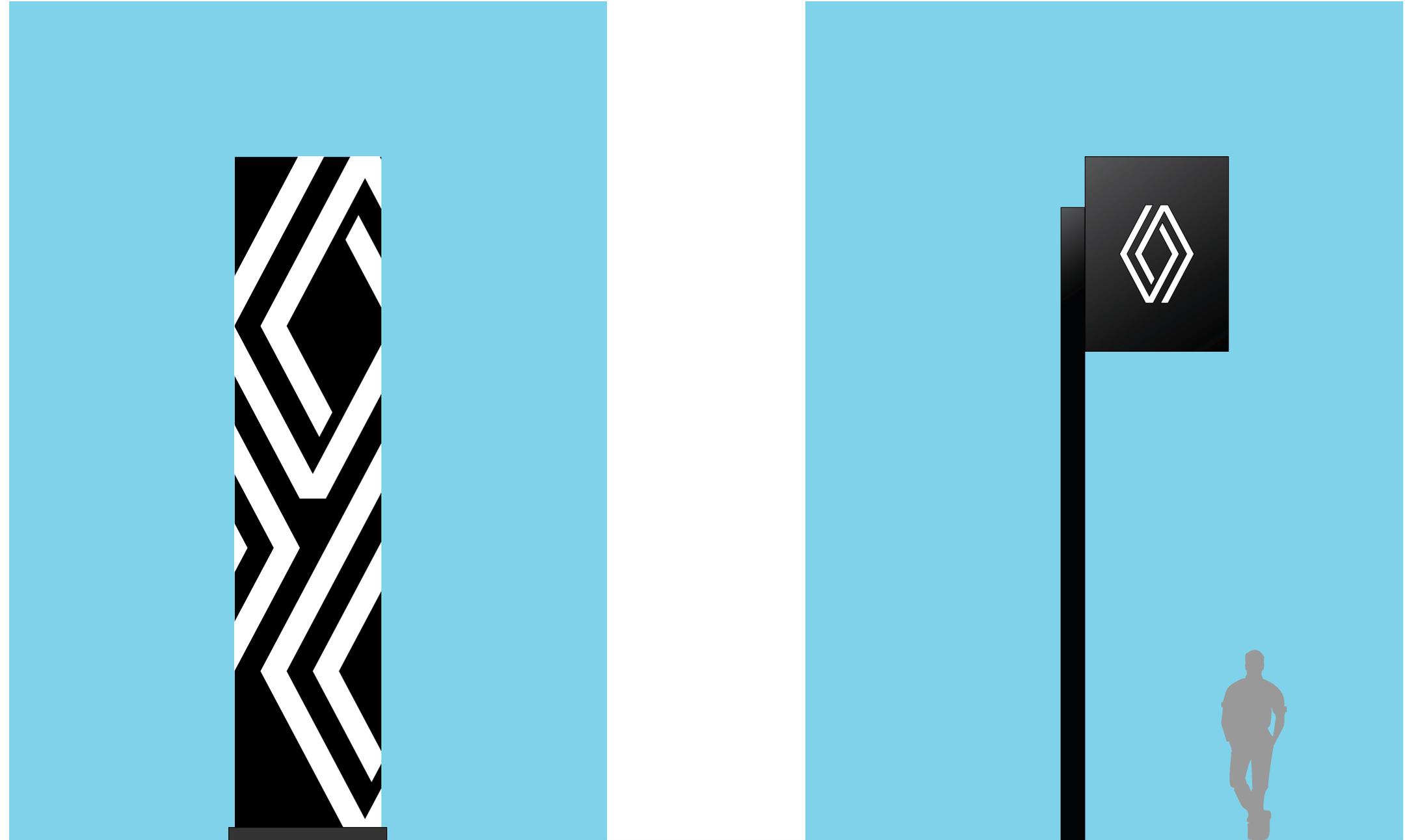
2.1 vue générale

description

Les sites Renault sont identifiés par un totem ou, à défaut, par une enseigne en drapeau.

Ces éléments contribuent à la notoriété de la marque présente dans les réseaux de concessionnaires.

- 1 Totem
- 2 Enseigne en drapeau sur mât



1

2

2.2 famille des totems



1

Totem avec faces en tôle ACM et décor graphique

éclairage depuis l'embase

Solution économique recommandée dans le cadre du rétrofit d'un totem d'ancienne génération.



2

Totem avec faces en toile tendue et décor graphique

rétroéclairage complet de la face

solution recommandée pour les nouvelles installations ou pour les sites à haute visibilité.



3

Totem avec faces en tôle ACM noire satinée

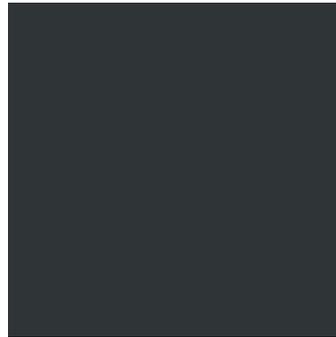
emblème rétroéclairé et éclairage optionnel depuis l'embase

recommandé uniquement si les deux variantes précédentes sont interdites localement par la réglementation.

description

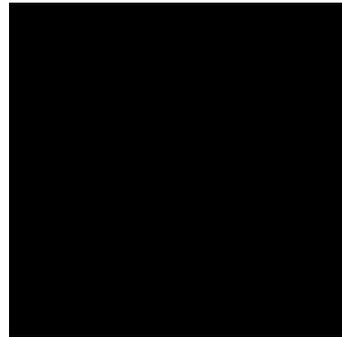
Différentes variantes techniques de totems sont préconisées selon qu'il s'agisse du retrofit d'un totem existant, d'une nouvelle installation ou encore d'un site à haute visibilité.

2.3 couleurs & matériaux



gris foncé
équivalent au RAL 7021

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée à 40% de brillance



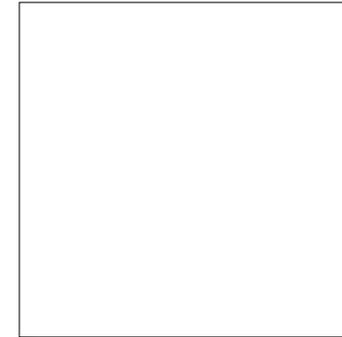
noir RAL 9005

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée à 40% de brillance
- impression sur toile pvc 650 g/m²



jaune pantone 3955 C
équivalent au RAL 1016

- tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm
- finition satinée à 40% de brillance



blanc pur
équivalent au RAL 9001

- Adhésif mat
- impression sur toile pvc 650 g/m²
- pmma blanc diffusant, 40/10 mm d'épaisseur

3

**retrofit des totems existants
avec faces ACM**

3.1 présentation

description

Pour les sites existants, il est recommandé de remplacer les faces jaunes des totems par des panneaux ACM avec une nouvelle décoration.

L'éclairage existant dans l'embase est adapté avec de nouvelles chaînes leds plus puissantes et avec une couleur froide.

1 Totem rétrofité



3.2 famille d'éléments

principe

Les 4 tailles existantes de totems jaunes doivent être mises à jour en cas de besoin.

Le principe de retrofit utilisé consiste à déposer l'ensemble des pièces d'habillage et à les remplacer par de nouvelles comportant une nouvelle décoration.

Les boîtiers d'éclairage à la base des totems sont mis à jour avec de nouvelles chaînes leds.

nota

En raison de règles environnementales de plus en plus exigeantes et afin d'obtenir un bon résultat, il peut être intéressant de réduire le format 13500 mm.



totem 4500



totem 6500



totem 9000



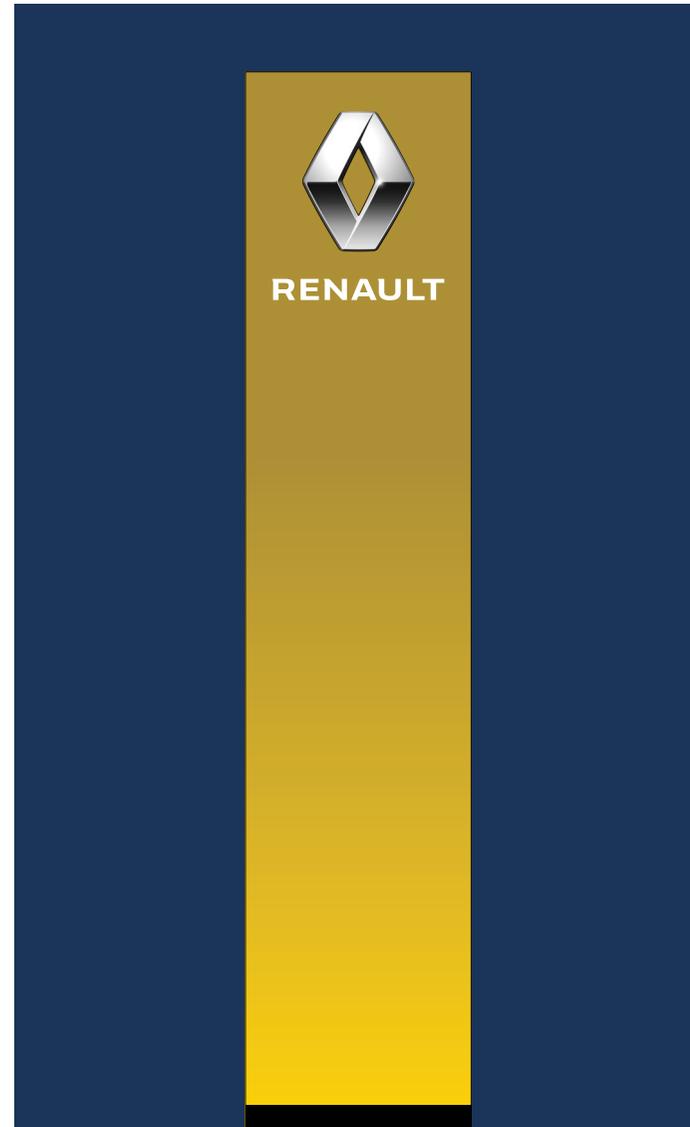
totem 13500

3.3 éclairage des totems rétrofités

principe

L'éclairage est intégré dans l'embase.

Les côtés en tôle d'aluminium sont modifiés mais non lumineux.



1



2

légende

1 Avant retrofit

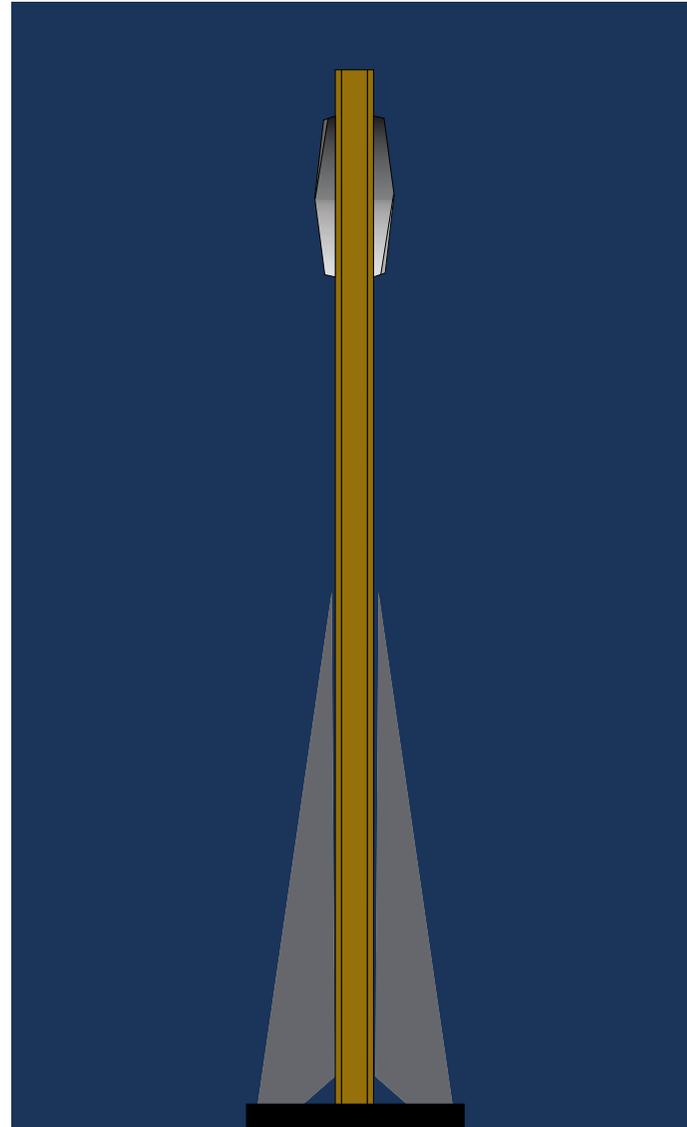
2 Après retrofit

3.4 côtés des totems rétrofités

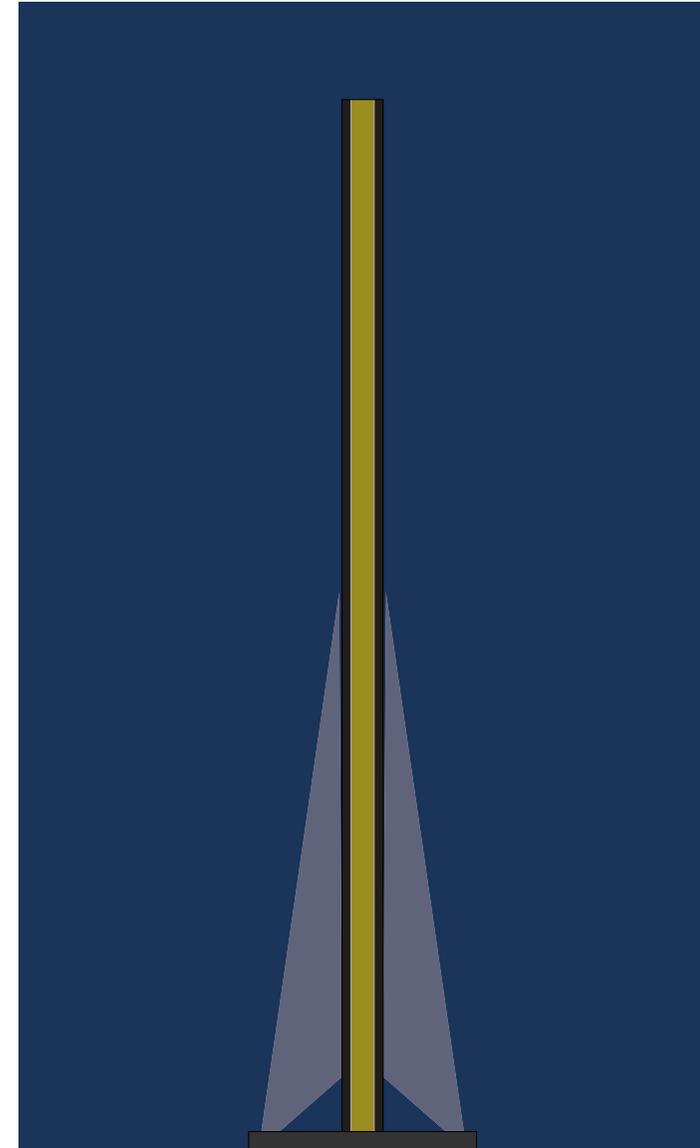
principe

Les faces sont éclairées depuis la partie inférieure du totem avec un éclairage indirect.

Les côtés en tôle d'aluminium sont modifiés mais non lumineux.



1

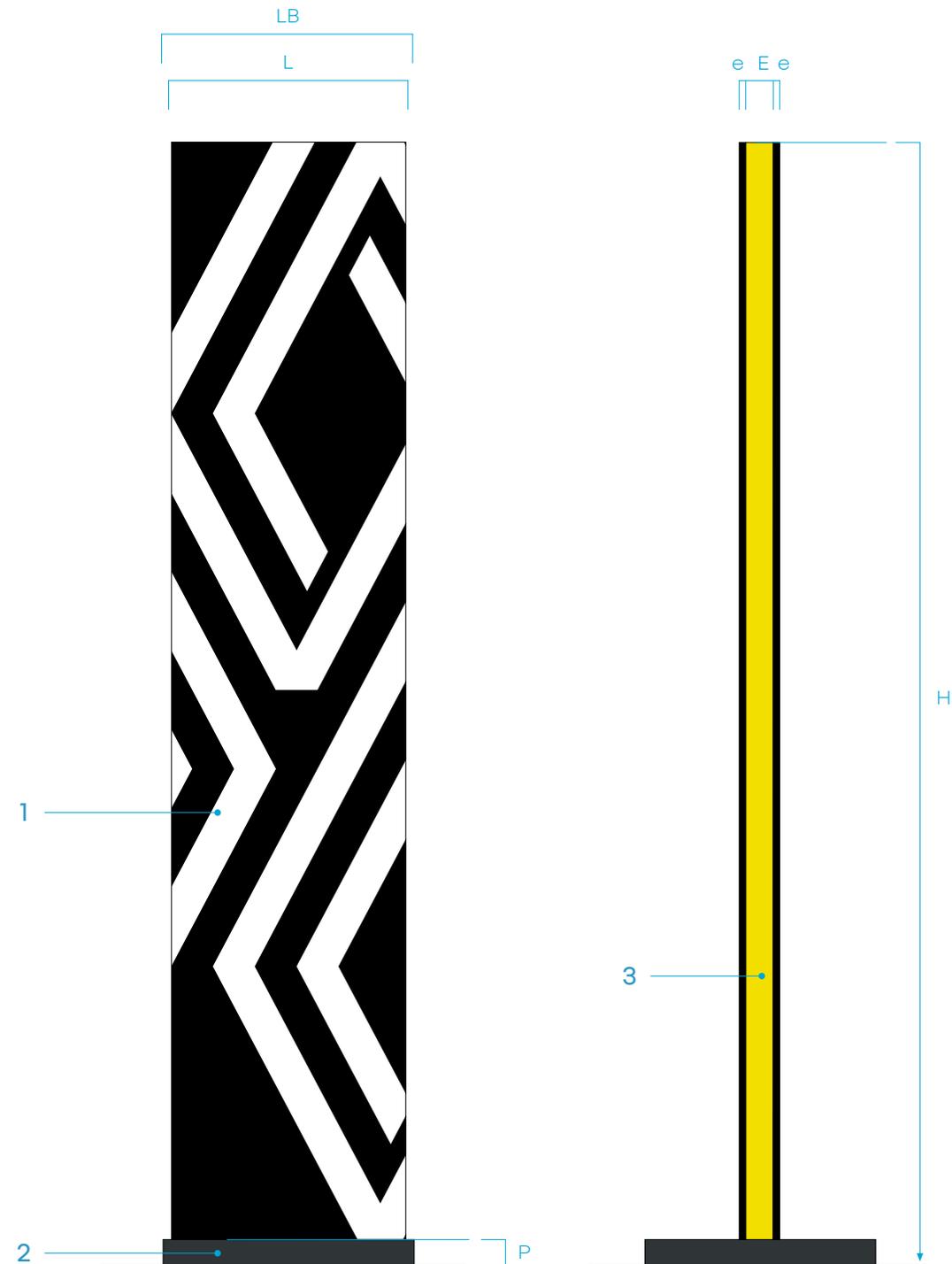


2

légende

- 1 Avant retrofit
- 2 Après retrofit

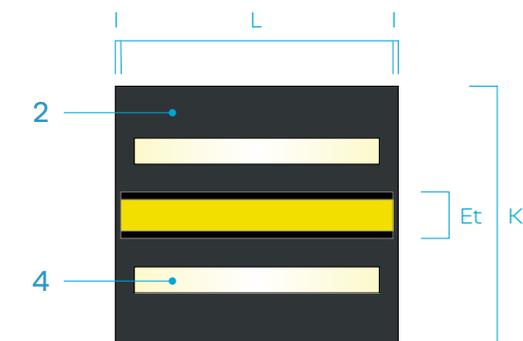
3.5 description des totems de 4500 et 6500 mm



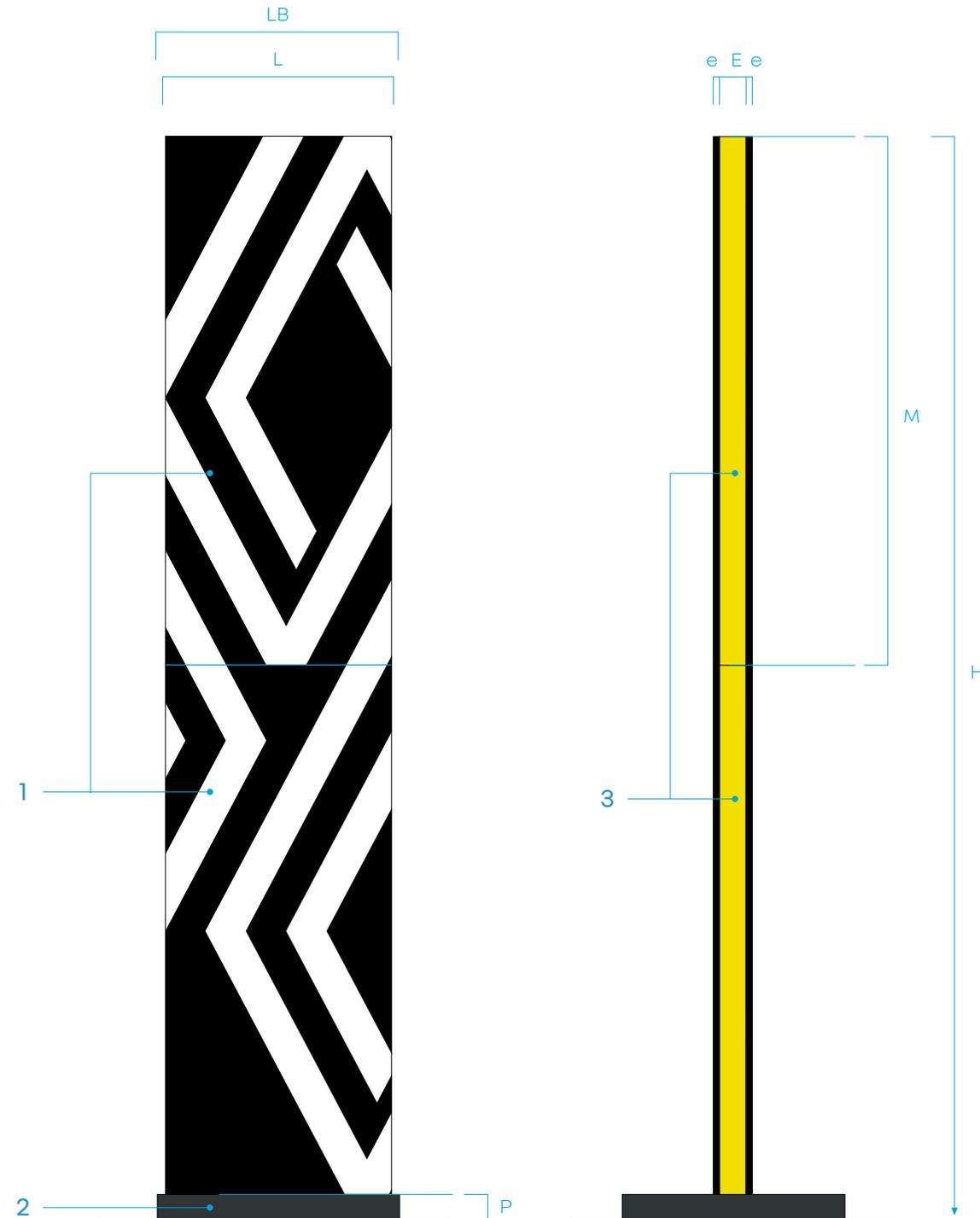
Dim.	totem 4500 mm	totem 6500 mm
LB	1200	1480
Et	182	240
H	4500	6500
P	126	180
E	126	160
e	28	40
I	40	40
L	1120	1400
K	1120	1200

légende

- 1 Face monobloc en ACM 4mm décorée par impression jet d'encre avec protection UV,
- 2 Socle en aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021, épaisseur 20/10 mm,
- 3 Chant monobloc, en tôle Alucobond prélaquée, épaisseur 40/10 mm, jaune RAL 1016.
- 4 Éclairage intégré dans l'embase.



3.6 description du totem de 9000 mm

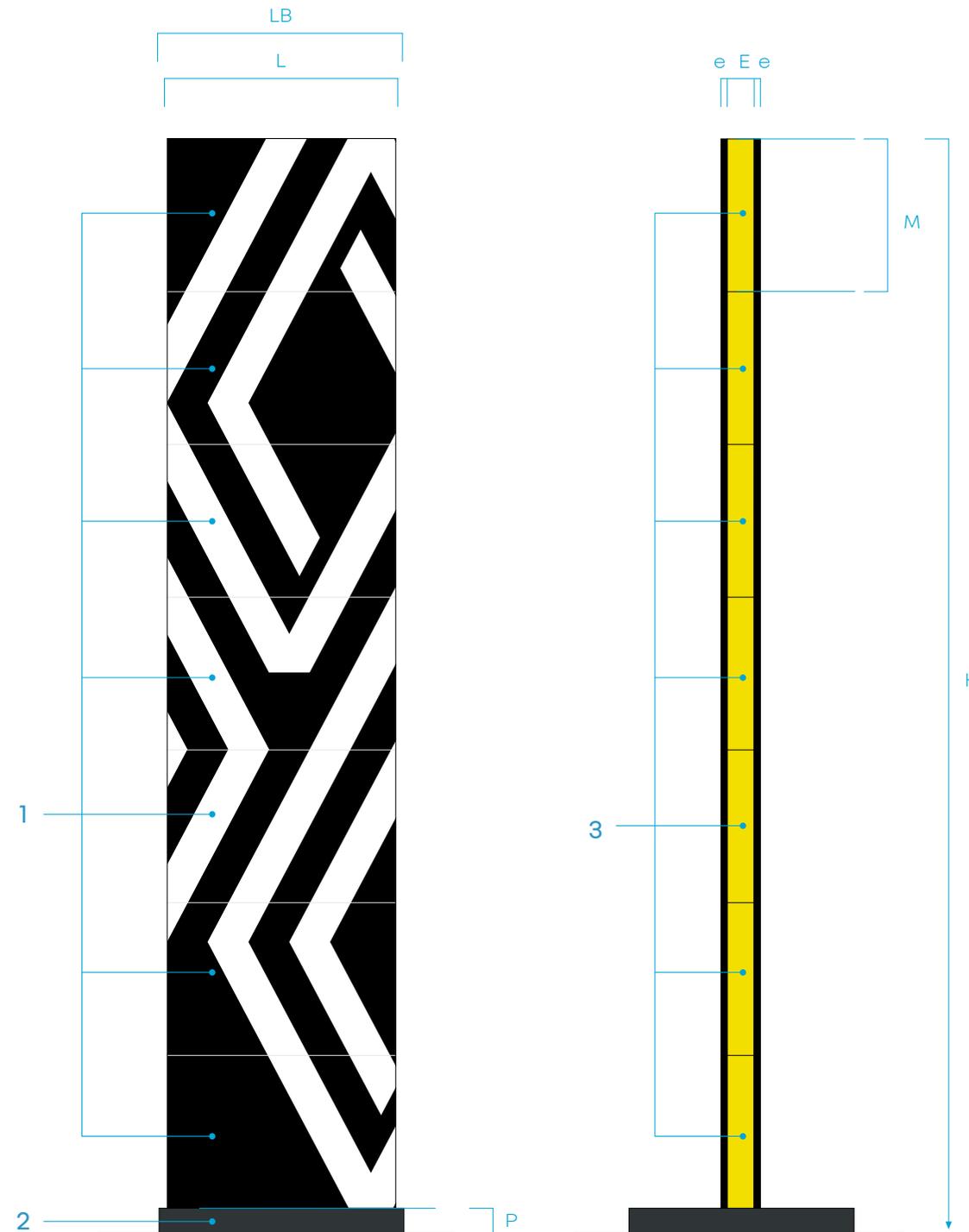


Dim.	totem 9000 mm
LB	1950
H	9070
P	280
E	200
e	50
Et	300
L	1850
I	50
K	1500
M	4395

légende

- 1 Face composée de 2 panneaux en ACM 4mm décorée par impression jet d'encre avec protection UV,
- 2 Socle en aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021, épaisseur 20/10 mm,
- 3 Chant monobloc, en tôle Alucobond prélaquée, épaisseur 40/10 mm, jaune RAL 1016.
- 4 Éclairage intégré dans l'embase.

3.7 description du totem de 13500 mm

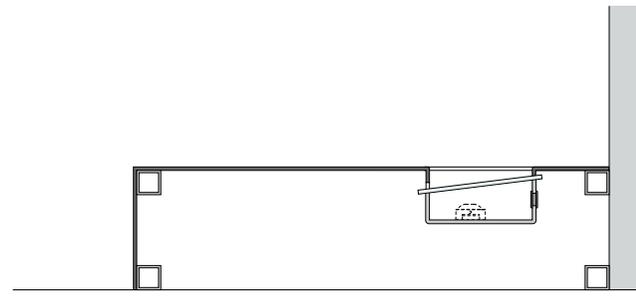


Dim.	totem 13500 mm
LB	2925
H	13600
P	400
E	300
e	75
Et	450
L	2825
I	50
K	3000
M	1885

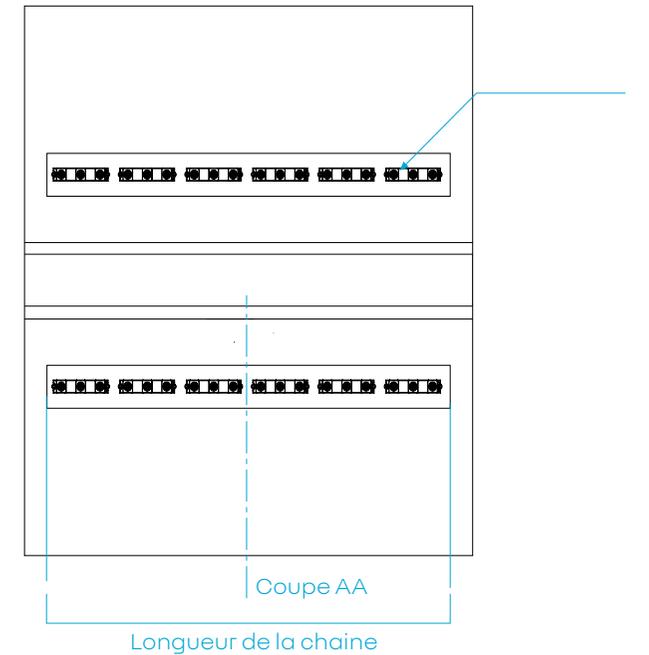
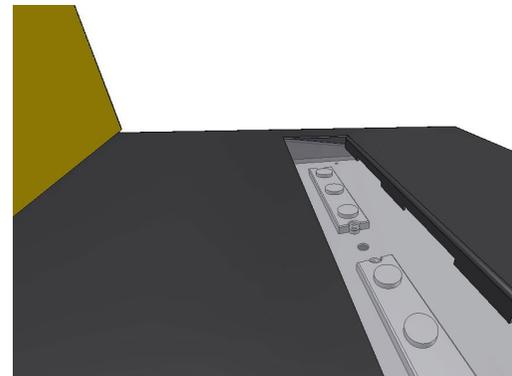
légende

- 1 Face composée de 7 panneaux en ACM 4mm décorée par impression jet d'encre avec protection UV,
- 2 Socle en aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021, épaisseur 20/10 mm,
- 3 Chant monobloc, en tôle Alucobond prélaquée, épaisseur 40/10 mm, jaune RAL 1016.
- 4 Éclairage intégré dans l'embase.

3.8 intégration de l'éclairage



Coupe AA



Longueur de la chaîne

principe

Cette recommandation est faite sur la base d'un module avec optique asymétrique : 10-40° et 550 lm par module.

La préconisation est indicative et nécessitera, pour chaque totem, une validation et un test de conformité aux objectifs de performances indiqués dans ce document.

description

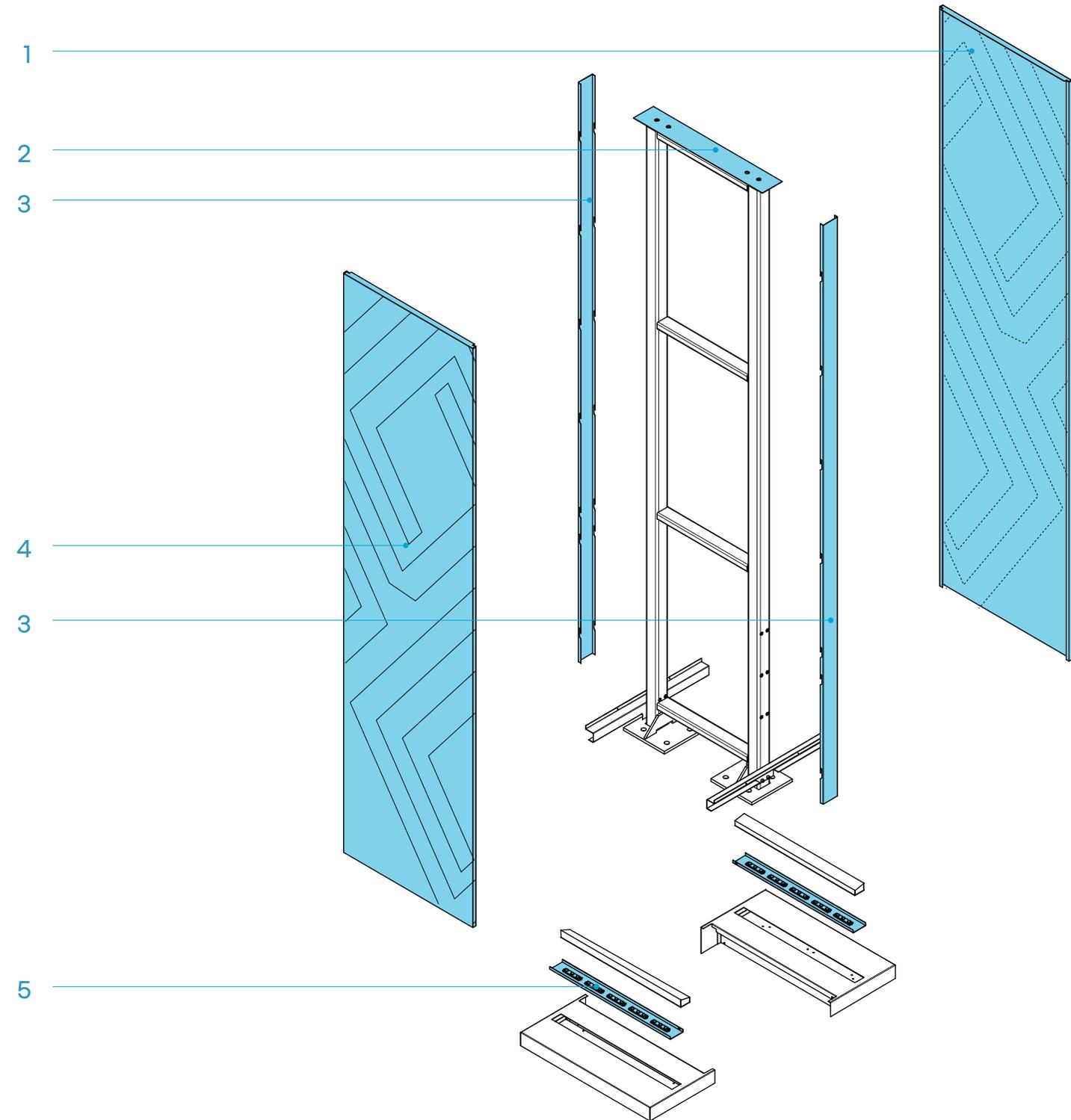
- Température : 6 500°K blanc froid.
- Alimentation : 220 volts
- Convertisseur : 12 volts, courant constant
- Indice de protection : IP 67

légende

- 1 modules LED

Caractéristiques (par face)	totem 4500	totem 6500	totem 9000	totem 13500
Nombre de modules	6	7	11	16
Consommation d'énergie	36 w	42 w	66 w	96 w
Flux lumineux	3300 lm	4200 lm	6600 lm	9600 lm
Convertisseur	35 vA	50 vA	100 vA	100 vA
Longueur de chaîne	1020 mm	1300 mm	1900 mm	2900 mm

3.9 vue éclatée du retrofit des totems



légende

- 1 Face arrière en ACM décorée par impression à jet d'encre
- 2 Capot en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 3 Chant en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 4 Face avant en ACM décorée par impression à jet d'encre
- 5 Chaines LED étanches éclairant les faces

3.10 performances de l'éclairage

matériel d'éclairage

ModulBox LEDIT A8 Pro 600 WDL avec optique 10/40° :

- Totem 4500 : 6 modules par face
- Totem 6500 : 7 modules par face
- Totem 9000 : 11 modules par face
- Totem 13500 : 16 modules par face

performances attendues

Alimentation : 220 volts.

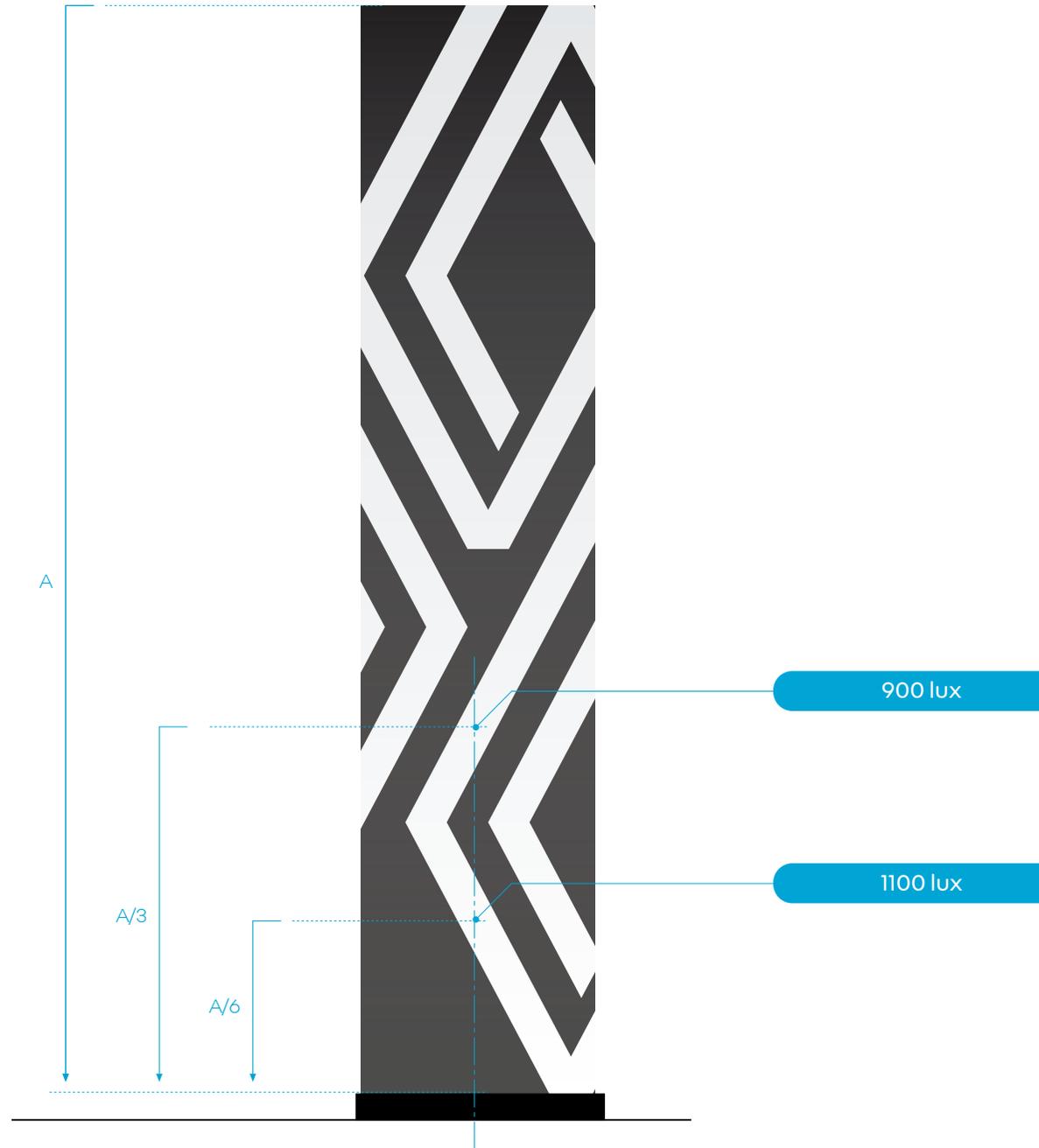
Convertisseur 12 volts à tension régulée, protection IP 68.

Température de couleur : WDL 6 500 °K

Des points de mesure sont définis pour caractériser l'effet d'ombrage sur les parties blanches de la face des totems.

Les mesures d'éclairage sur ces surfaces opaques sont :

- à une hauteur $A/6$: env. 1100 lux,
- à une hauteur $A/3$: env. 900 lux.



4

**totem avec faces en toile tendue
pour les nouvelles installations**

4.1 présentation

description

Les sites Renault sont identifiés par un totem ou, à défaut, par un enseigne drapeau.

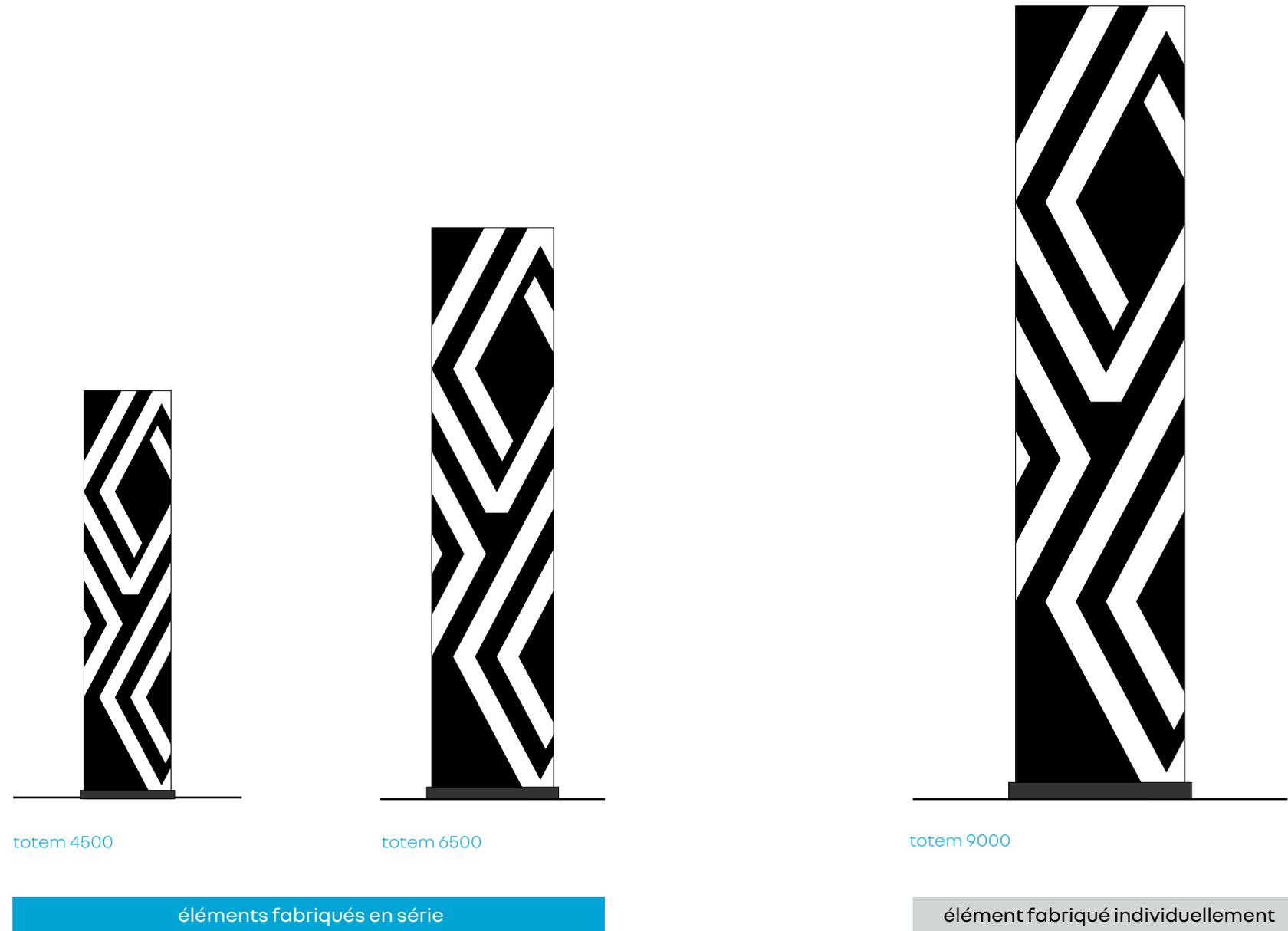
Ces éléments contribuent à la notoriété de la marque présente dans les réseaux de concessionnaires.

Le totem est le premier élément visuel identitaire de la marque Renault perçu dès les abords de la concession.

1 Totem



4.2 famille d'éléments



principe

Trois hauteurs de totem composent cette famille.

Les totems de 4500 et 6500 mm sont les plus utilisés : ils sont fabriqués industriellement ce qui permet d'en optimiser le coût.

Une autre hauteur est proposée pour répondre à des situations particulières : 9000 mm.

4.3 éclairage des totems

principe

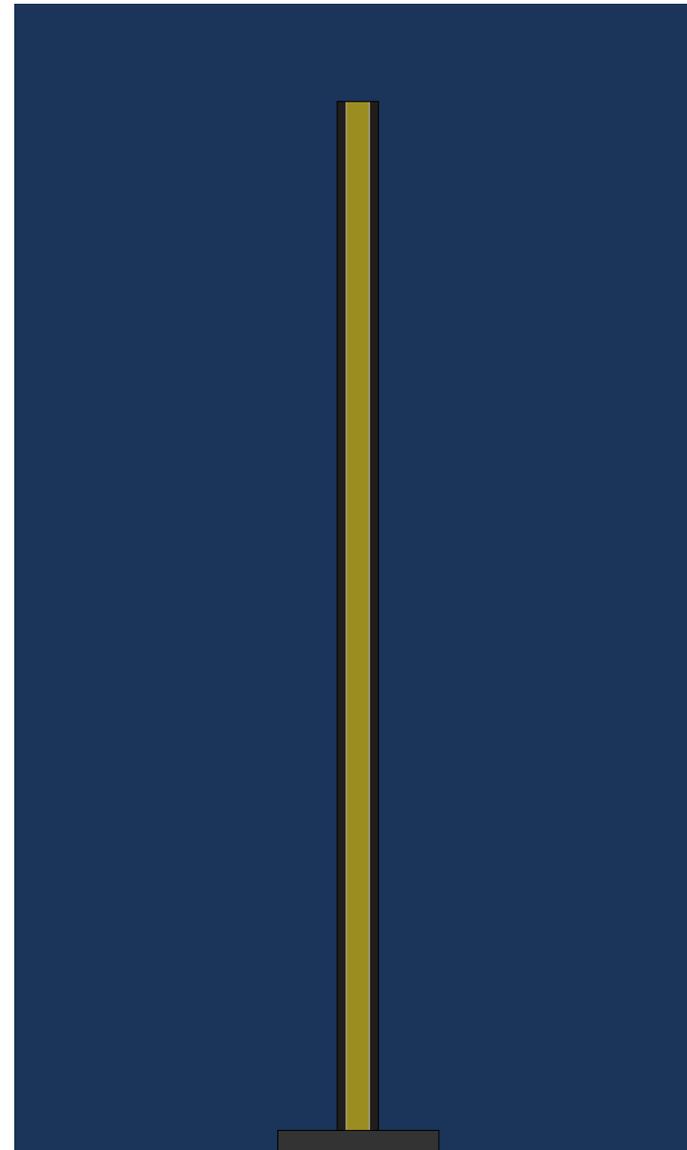
L'ensemble de la face est rétro-éclairée. Les côtés sont en tôle d'aluminium.

structure optimisée des totems

Les structures traditionnelles (comme les totems existants) sont déconseillées car les montants peuvent créer des ombres sur la face éclairée.

Il est nécessaire de développer une approche spécifique utilisant des profilés aluminium pour tendre le tissu, combinés à une structure centrale trapézoïdale.

Chaque prestataire devra développer et proposer une solution industrielle en fonction de ses compétences, habitudes et outillages.



1

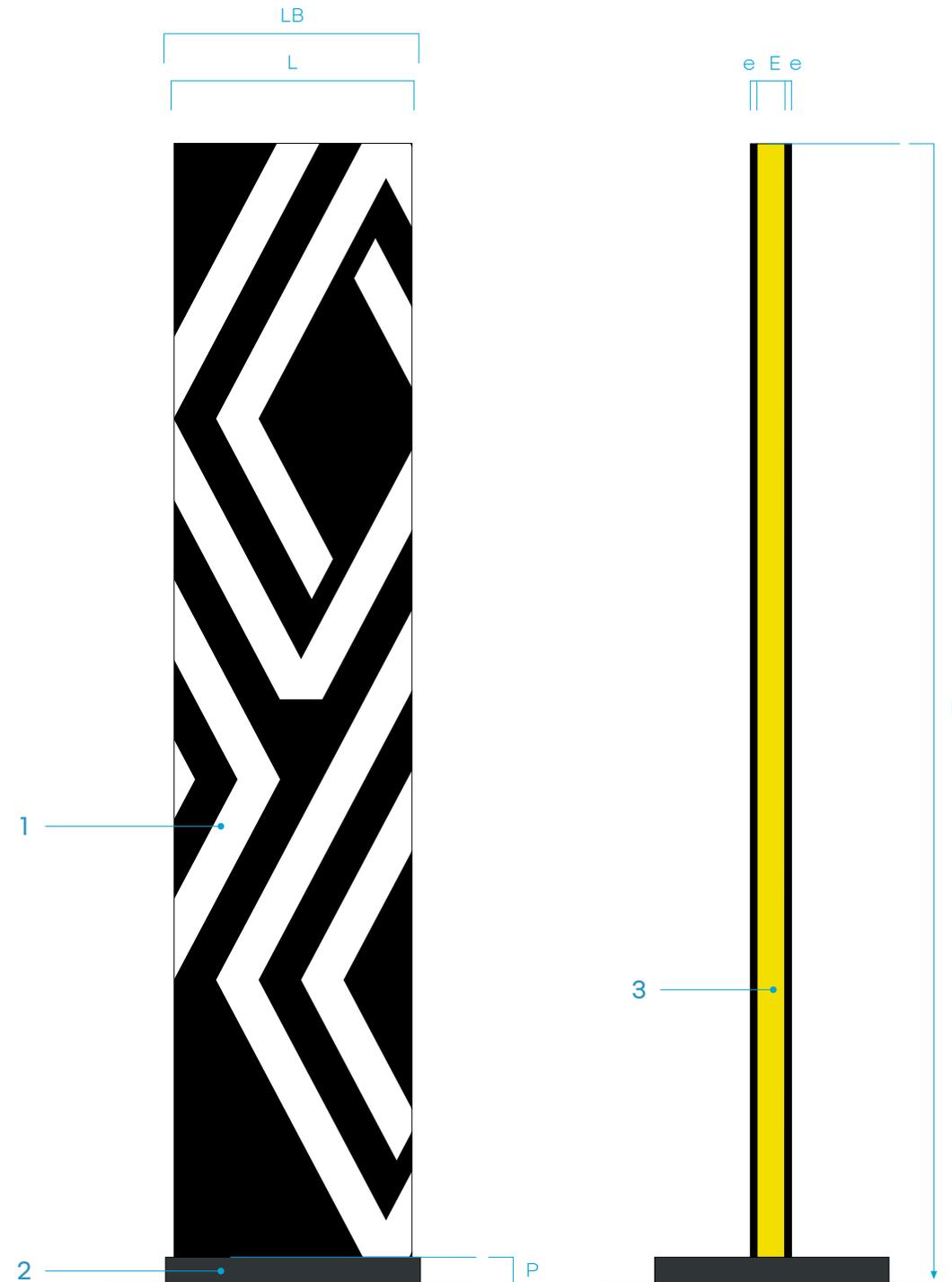


2

légende

- 1 Vue de côté
- 2 Vue de face

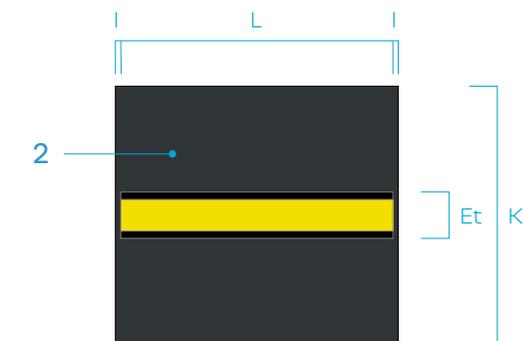
4.4 description des totems de 4500 & 6500 mm



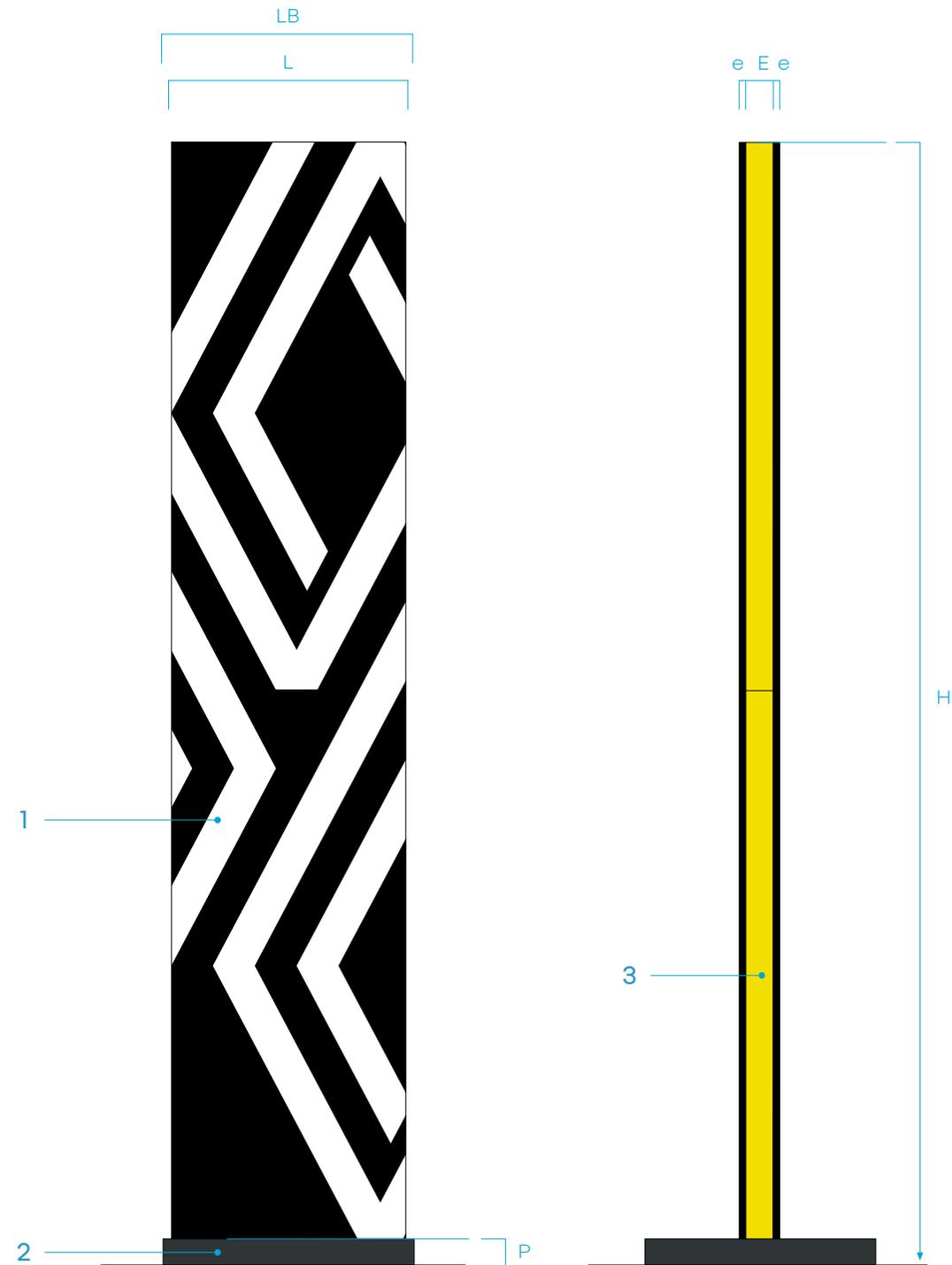
légende

- 1 Face en tissu PVC (en une pièce) décorée par impression jet d'encre avec protection UV,
- 2 Socle en aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021, épaisseur 20/10 mm,
- 3 Chant monobloc, en tôle Alucobond prélaquée, épaisseur 40/10 mm, jaune RAL 1016.

Dim.	totem 4500 mm	totem 6500 mm
LB	1200	1480
Et	182	240
H	4500	6500
P	126	180
E	126	160
e	28	40
I	40	40
L	1120	1400
K	1120	1200



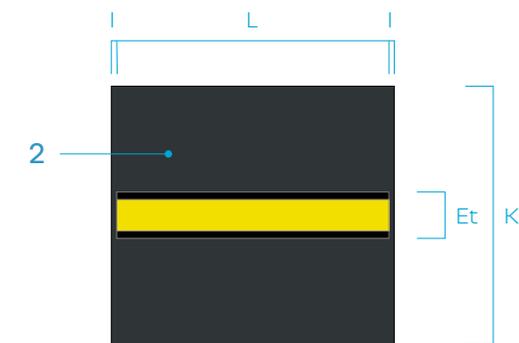
4.5 description du totem de 9000 mm



légende

- 1 Face en tissu PVC (en une pièce) décorée par impression jet d'encre avec protection UV,
- 2 Socle en aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021, épaisseur 20/10 mm,
- 3 Chant monobloc, en tôle Alucobond prélaquée, épaisseur 40/10 mm, jaune RAL 1016.

Dim.	totem 9000 mm
LB	1950
H	9070
P	280
E	200
e	50
Et	300
L	1850
I	50
K	1500



4.6 reprise au sol

principe

L'installation recommandée se fait sur massif béton au ras de la surface du sol pour faciliter les opérations de maintenance en cas de détérioration du totem.

Un cache-platine est utilisé pour masquer les points d'ancrage sur le massif béton.

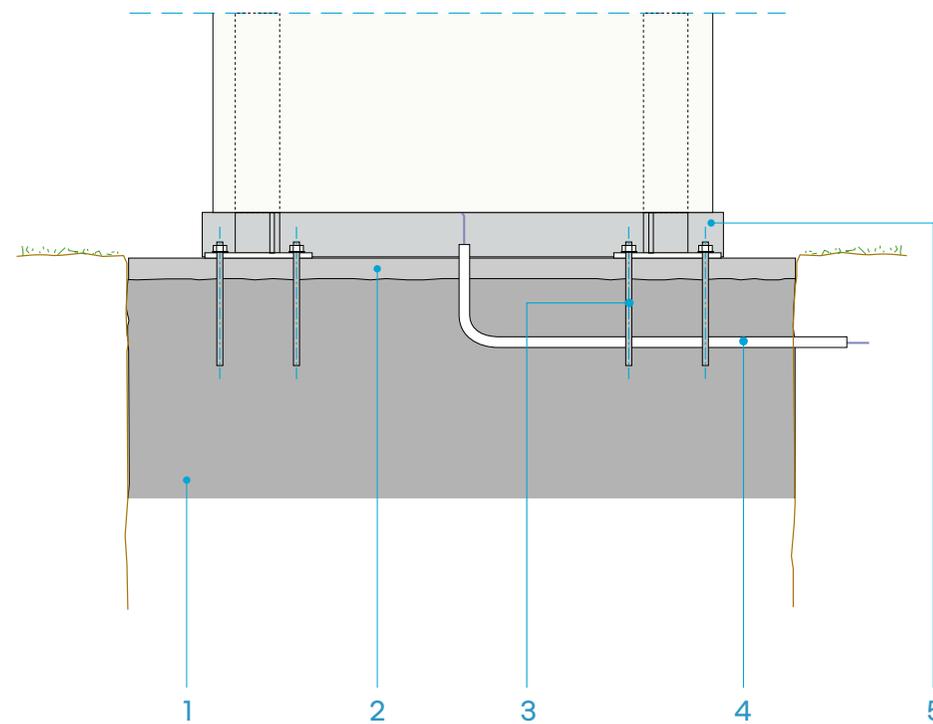
Poids approximatif des totems :

- Totem 4 500 mm : 350 kg.
- Totem 6 500 mm : 625 kg.

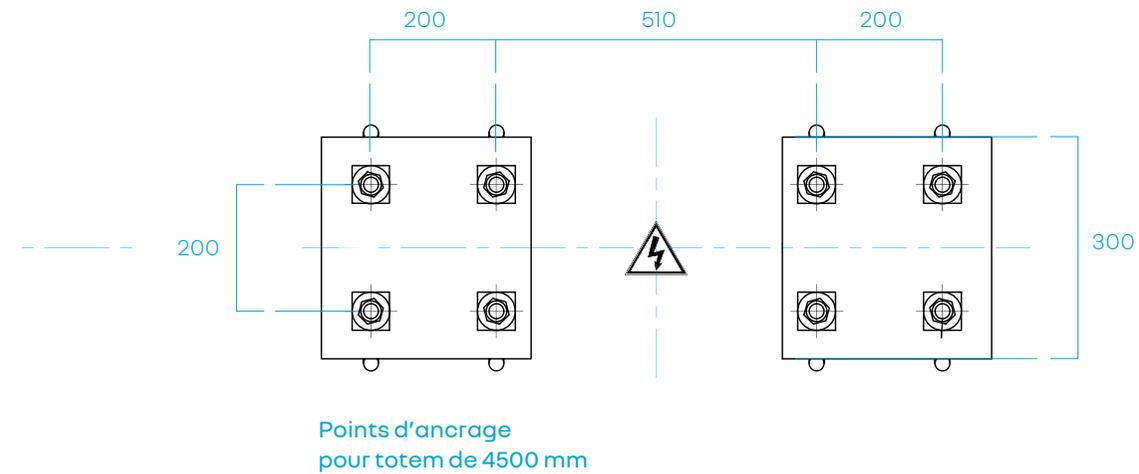
Le système d'ancrage et le poids du totem de 9000 sont à préciser par les constructeurs selon les concepts développés.

légende

- 1 Massif béton
- 2 Réagréage
- 3 Système d'ancrage
- 4 Entrée d'alimentation
- 5 Cache-platine



4.7 ancrage des totems



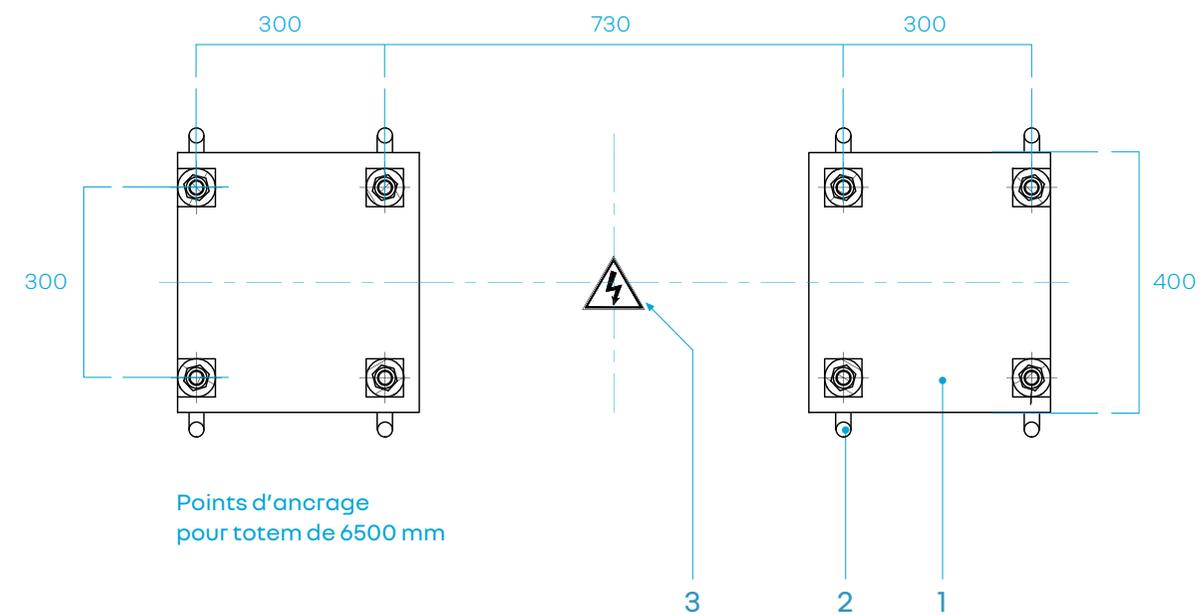
système de reprise au sol

Les totems sont ancrés au sol par deux platines équipées de 8 tiges d'ancrage (M24 x 420).

L'ensemble est recouvert d'un cache-platine permettant l'accès aux fixations afin de faciliter le remplacement en cas d'avarie.

légende

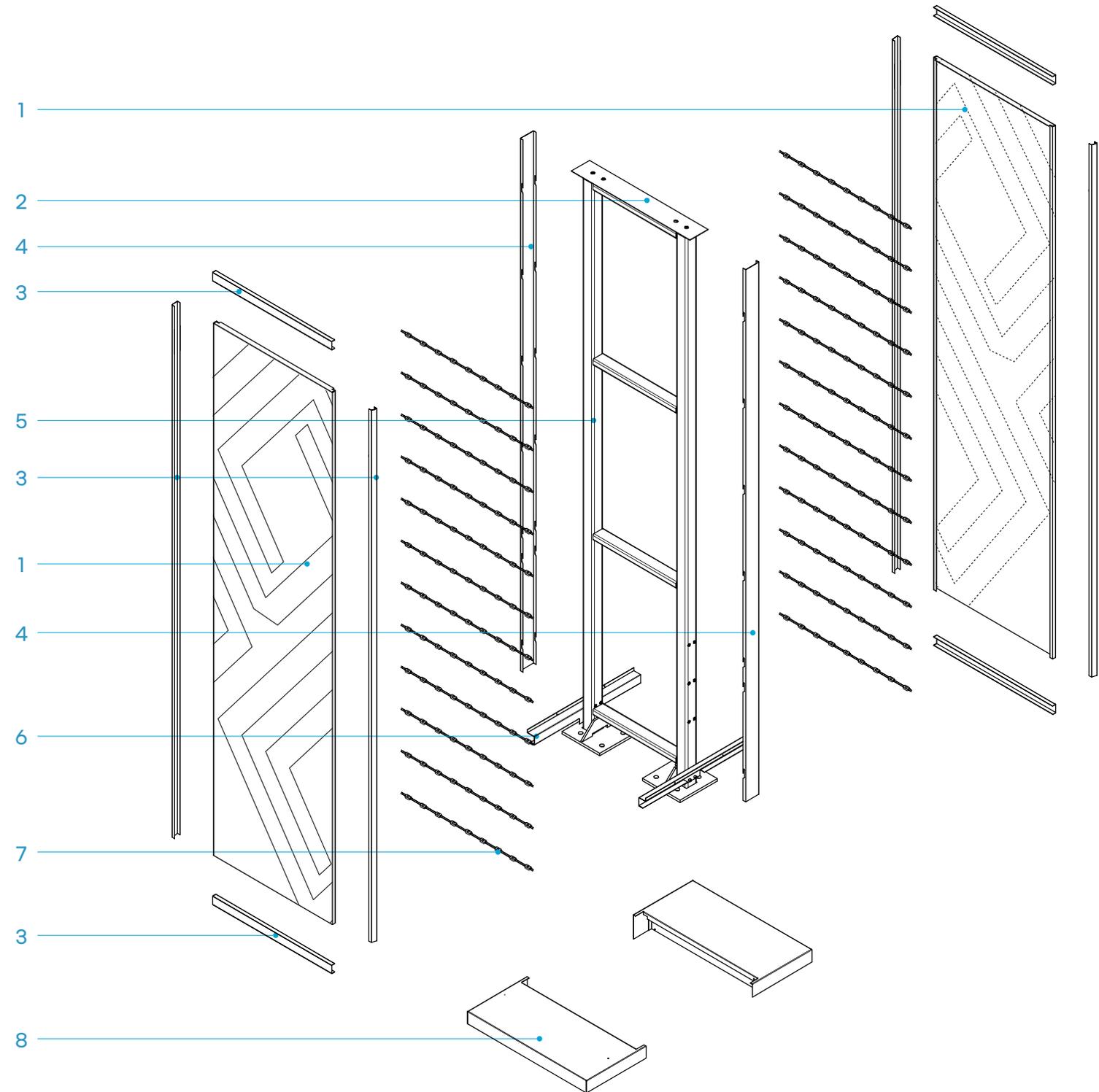
- 1 Platine de fixation en acier galvanisé
- 2 Tiges d'ancrage M24 x 420
- 3 Alimentation



4.8 vue éclatée

légende

- 1 Face avant en toile (PVC enduit sur structure polyester) décorée par impression jet d'encre tendue sur profilés aluminium
- 2 Capot en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 3 Chants en tôle d'aluminium prélaqué, noir RAL 9005
- 4 Chants en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 5 Structure en acier galvanisé comprenant platines et goussets de renfort
- 6 Équerre en aluminium brut pour la fixation du cache-platine
- 7 Chaines LED étanches d'éclairage des faces
- 8 Embase en tôle d'aluminium prélaquée gris foncé RAL 7021, épaisseur 20/10 mm, fixée latéralement par des vis en acier inoxydable



4.9 principes d'éclairage

principes

2 concepts d'éclairage sont envisageables selon la complexité de la structure et l'implantation possible des modules.

Tangential concept

40 modules

LEDIT ModulBox Linear 700 WDL

Superficie : 9,1 m²

Puissance : 288 watts

Entraxe : 330 mm

Backlit concept

Double face sur réflecteur central

2 x 191 modules

LEDIT Optika 70 HL2 OW

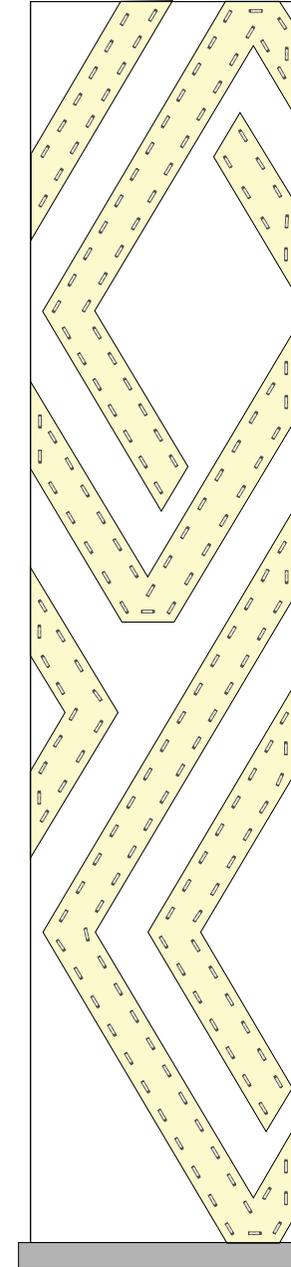
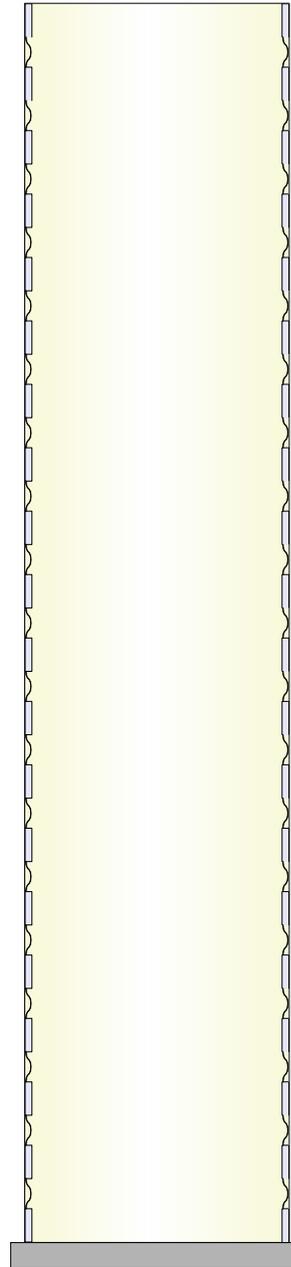
Surface : 3 788 m²

Puissance : 252 watts

Entraxe 180 mm

Entre ligne : 100 mm

Distance du bord : 50 mm



4.10 performances de l'éclairage

pilotage de l'éclairage

Il est demandé d'intégrer un système automatique de variation et de gestion de la puissance lumineuse en fonction de la luminosité ambiante.

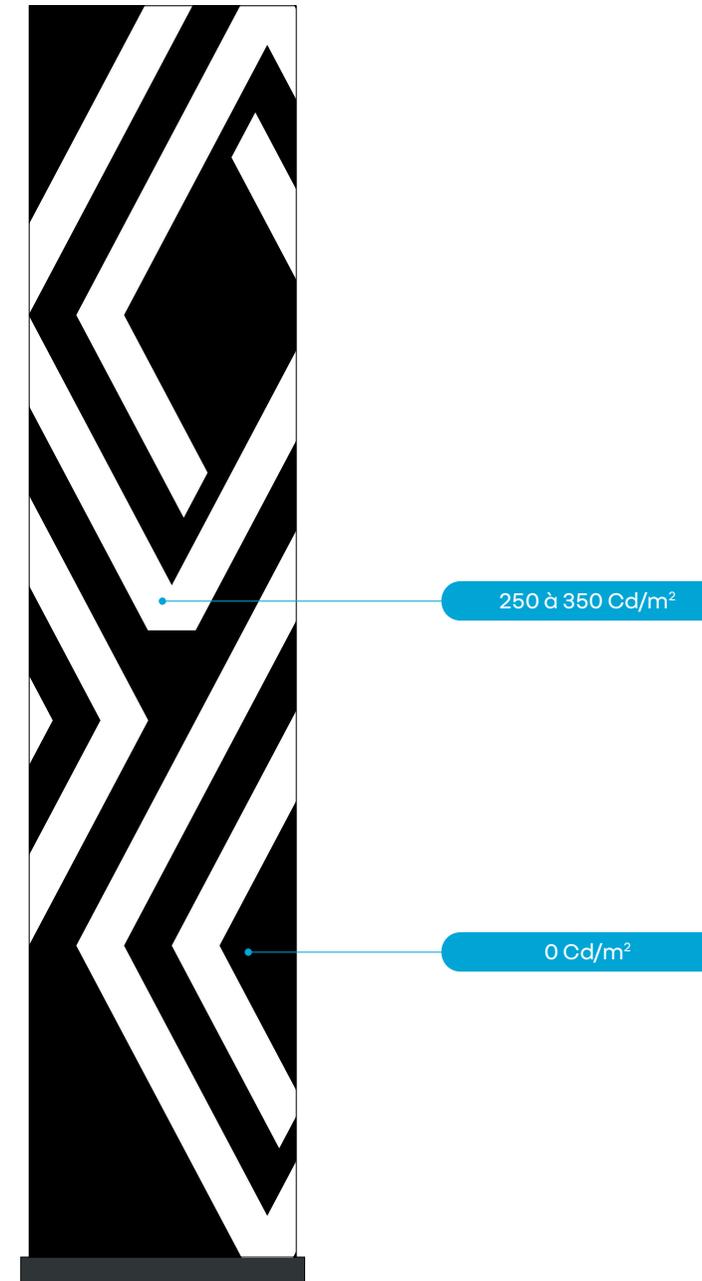
Ce système doit comprendre une cellule photosensible et des possibilités de réglage des niveaux de puissance minimale et maximale.

performances requises

Alimentation : 220 volts.

Convertisseur 12 volts à tension régulée, protection IP 68.

- Parties blanches : 250 à 350 Cd/m²
- Parties noires : doivent être absolument opaques.



5

**totems avec faces noires en ACM,
par exception**

5.1 présentation



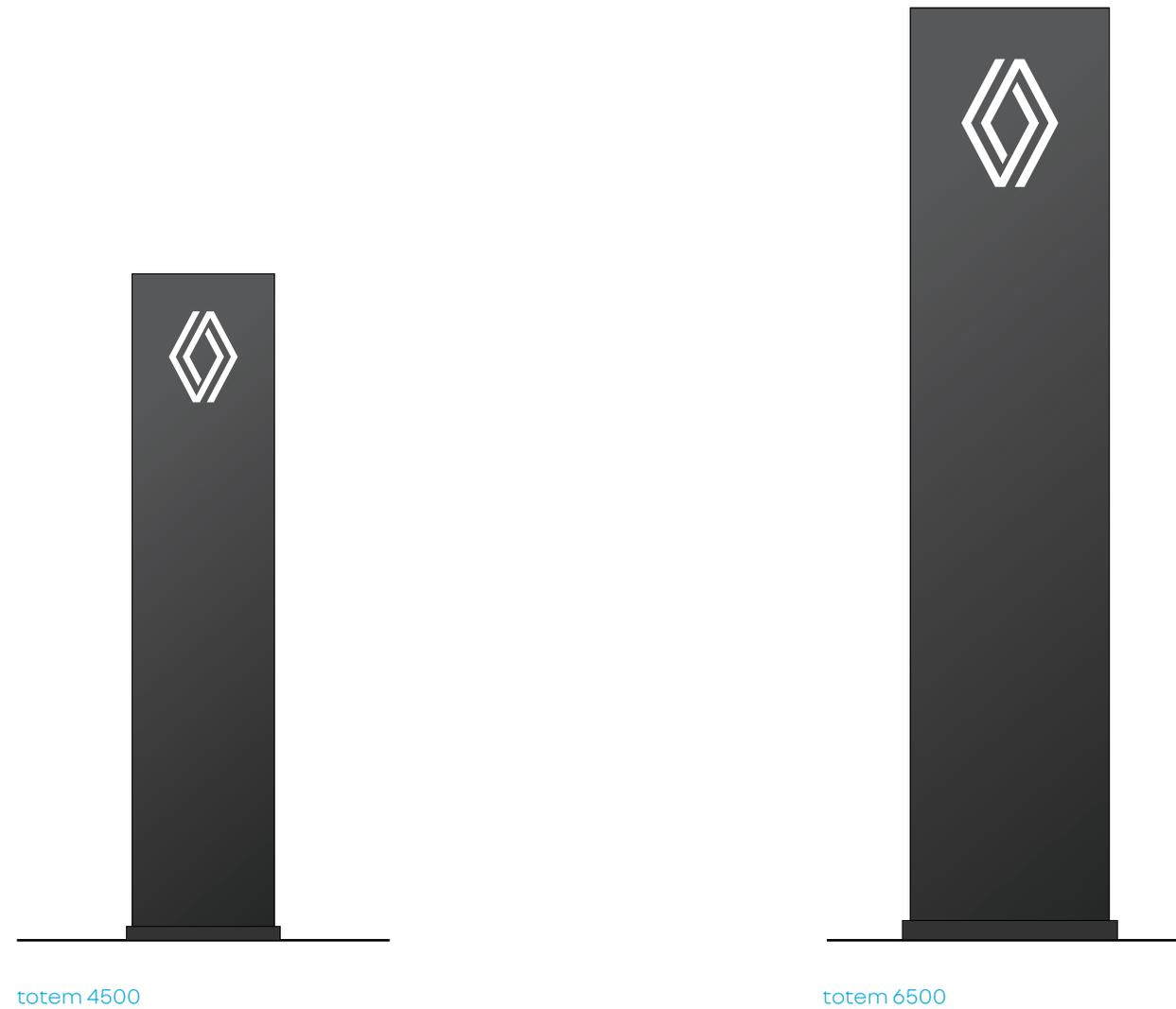
principe d'adaptation

Les contraintes administratives liées à l'usage des enseignes dans les communes classées ou protégées peuvent nécessiter une adaptation de l'image de marque.

Dans les sites protégés, les faces des totems sont noires avec un emblème blanc.

1 Totem des sites protégés

5.2 famille d'éléments



principe

Seules 2 dimensions sont prévues à cet effet.

Les faces sont réalisées avec des tôles ACM noires selon les mêmes principes de fabrication que pour les totems jaunes existants.

Il n'y a pas d'éclairage dans l'embase en raison des normes environnementales.

5.3 éclairage des totems

principe

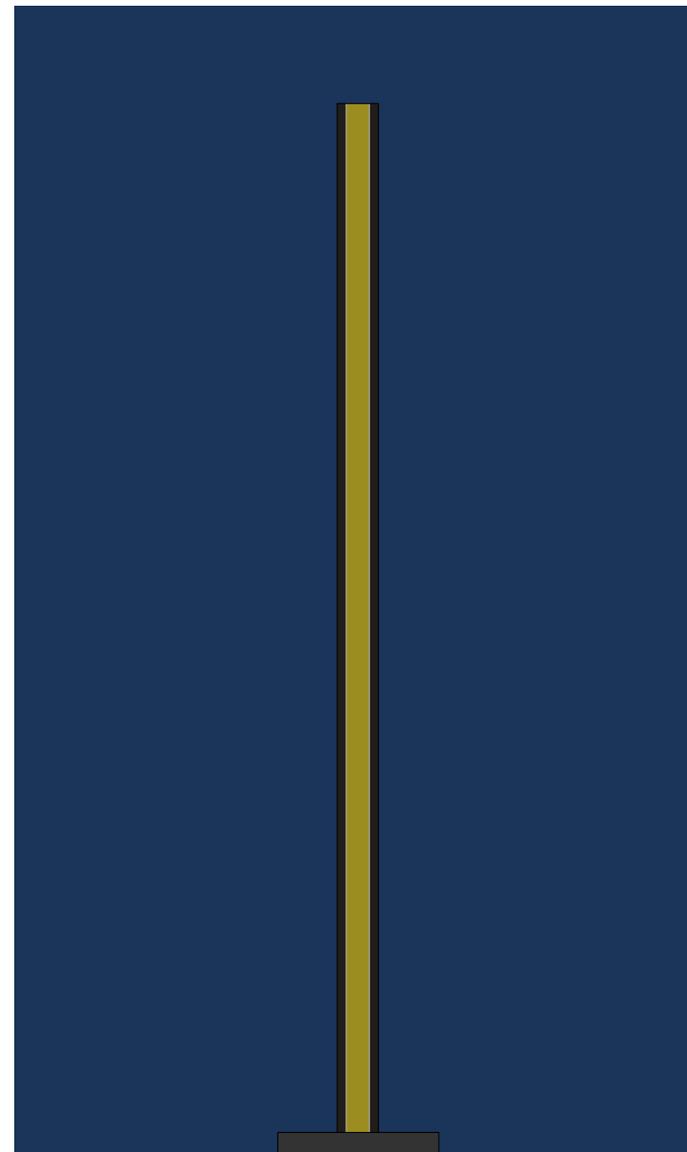
Les emblèmes sont lumineux et rétroéclairés.

Les côtés en tôle d'aluminium ou ACM ne sont pas éclairés.

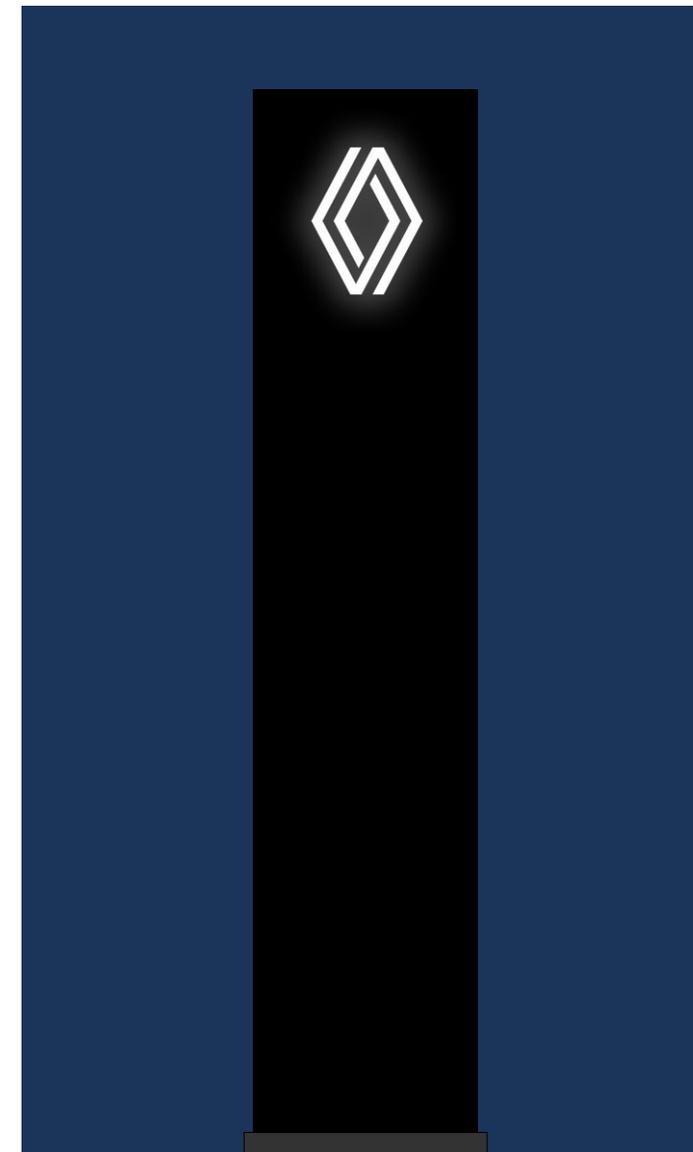
légende

1 Vue de côté

2 Vue de face

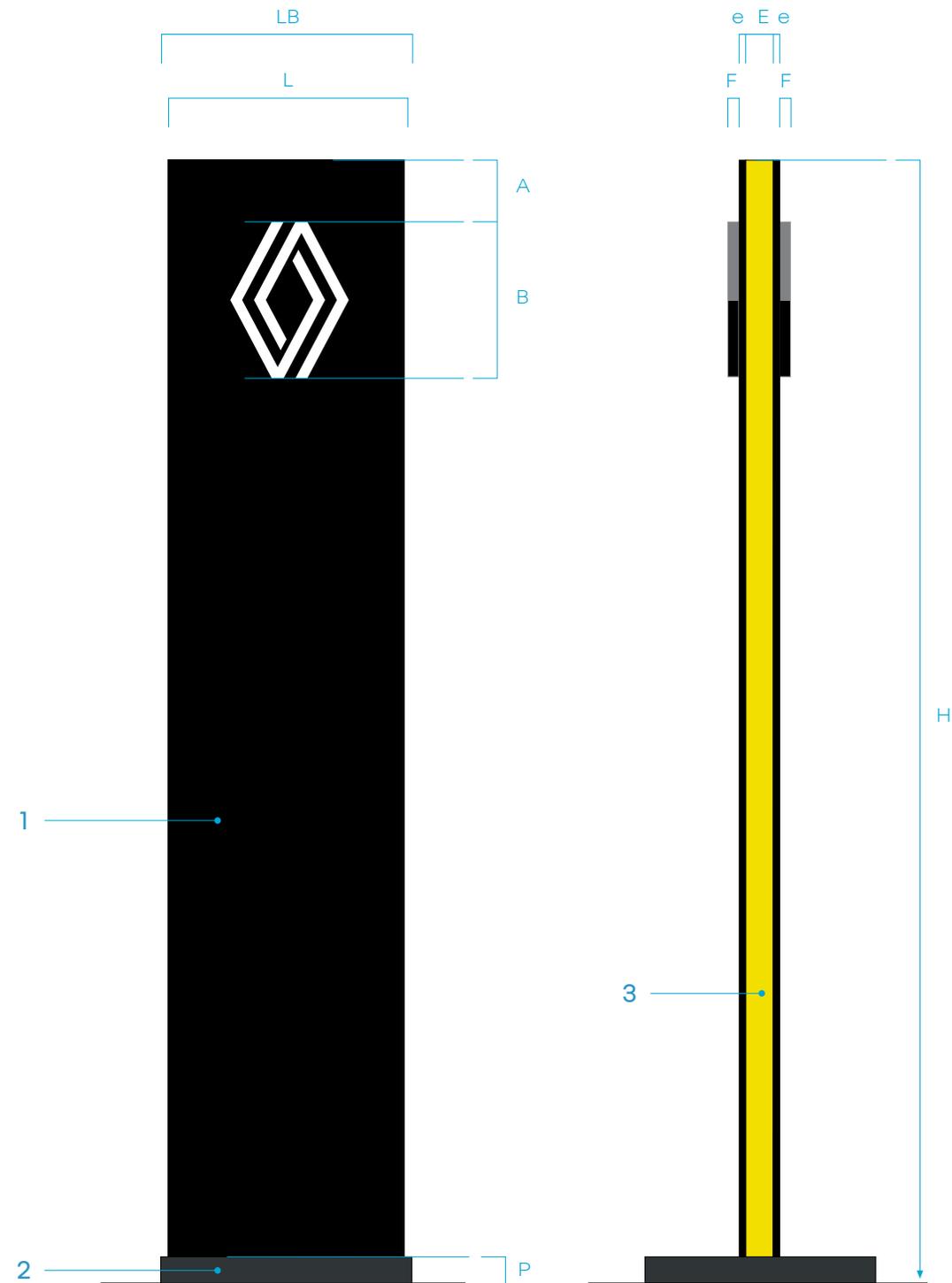


1



2

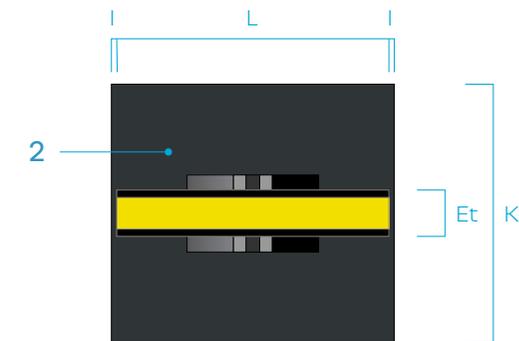
5.4 description des totems de 4500 & 6500 mm



légende

- 1 Face monobloc en ACM ép. 4 mm prélaqué noir RAL 9005
- 2 Socle en aluminium prélaqué gris foncé RAL 7021, épaisseur 20/10 mm,
- 3 Chant monobloc, en tôle ACM prélaqué, épaisseur 40/10 mm, jaune RAL 1016.
- 4 Emblème avec face en PMMA blanc diffusant, bords opaques en PMMA noir ou tôle d'aluminium, fond en PVC avec équipement LED

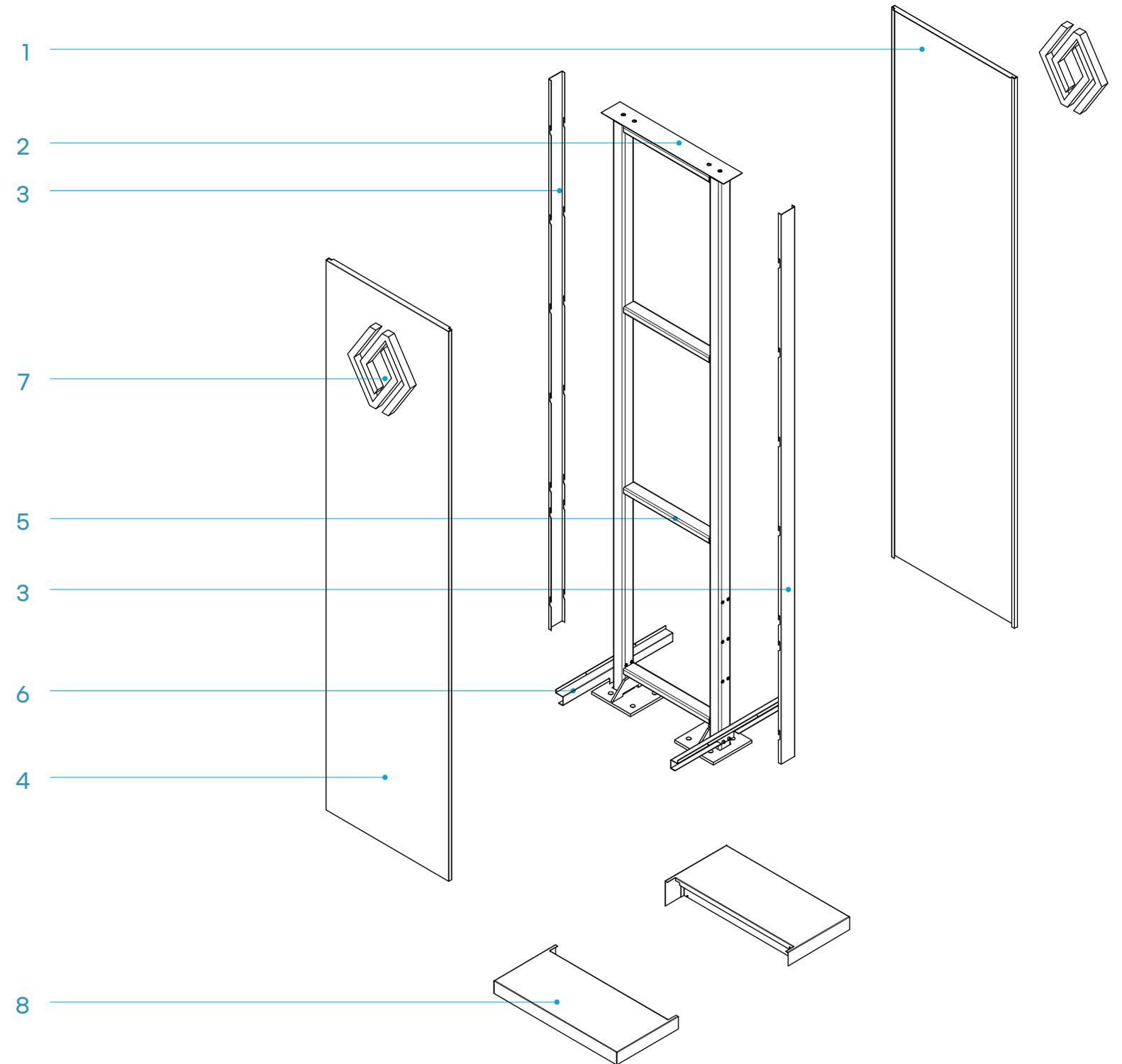
Dim.	totem 4500 mm	totem 6500 mm
LB	1200	1480
Et	182	240
H	4500	6500
P	126	180
E	126	160
e	28	40
I	40	40
L	1120	1400
K	1120	1200
A	265	380
B	696	892
F	70	70



5.6 vue éclatée

légende

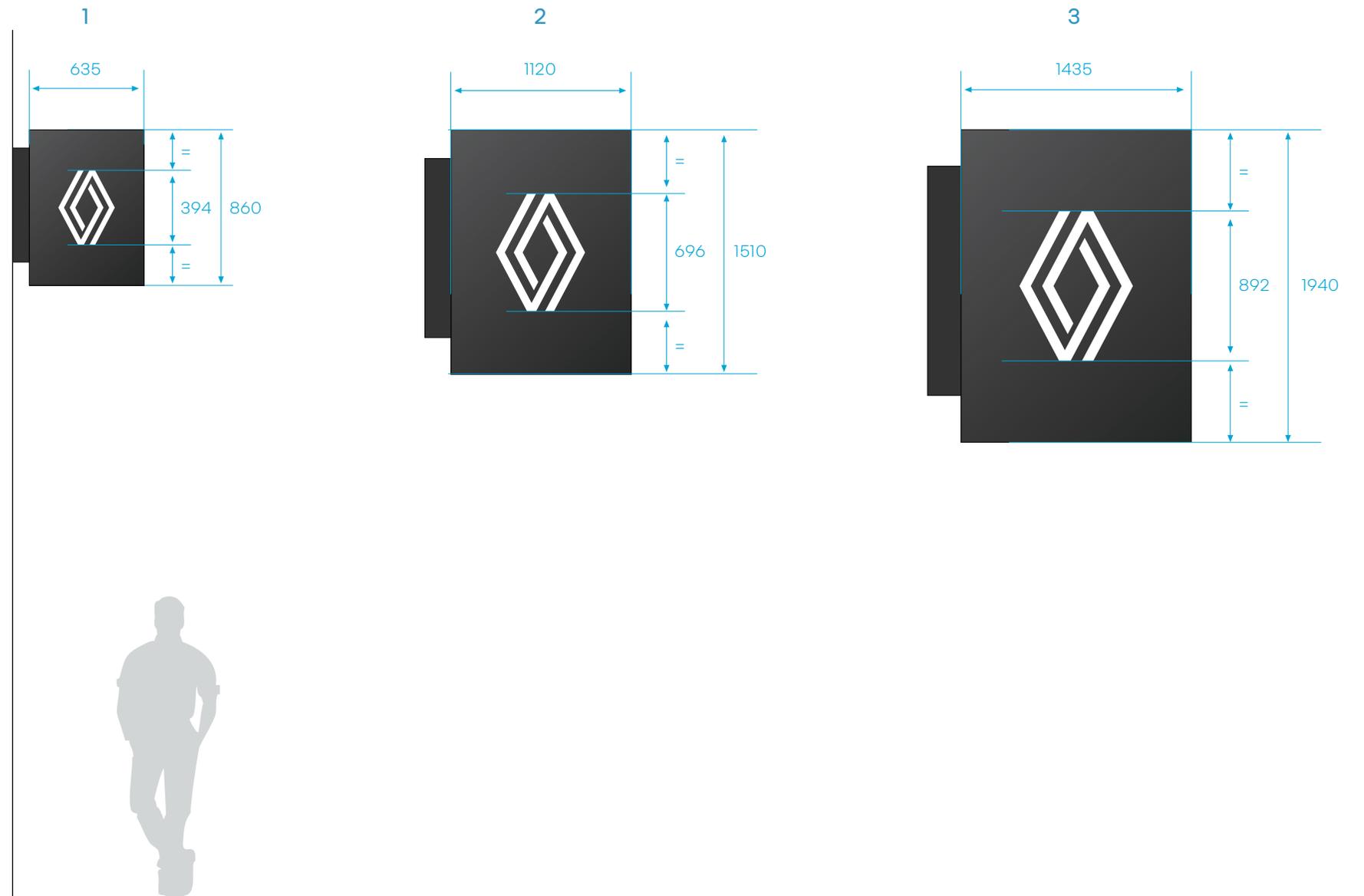
- 1 Face arrière en tôle ACM noire
- 2 Capot en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 3 Chant en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 4 Face avant en tôle ACM
- 5 Structure en acier galvanisé comprenant platines et goussets de renfort
- 6 Équerre en aluminium brut pour la fixation du cache-platine
- 7 Emblème avec équipement LED
- 8 Embase en tôle d'aluminium prélaquée gris foncé RAL 7021 épaisseur 20/10 mm, fixée latéralement par visserie en acier inoxydable



6

enseigne en drapeau

6.1 famille d'éléments



description

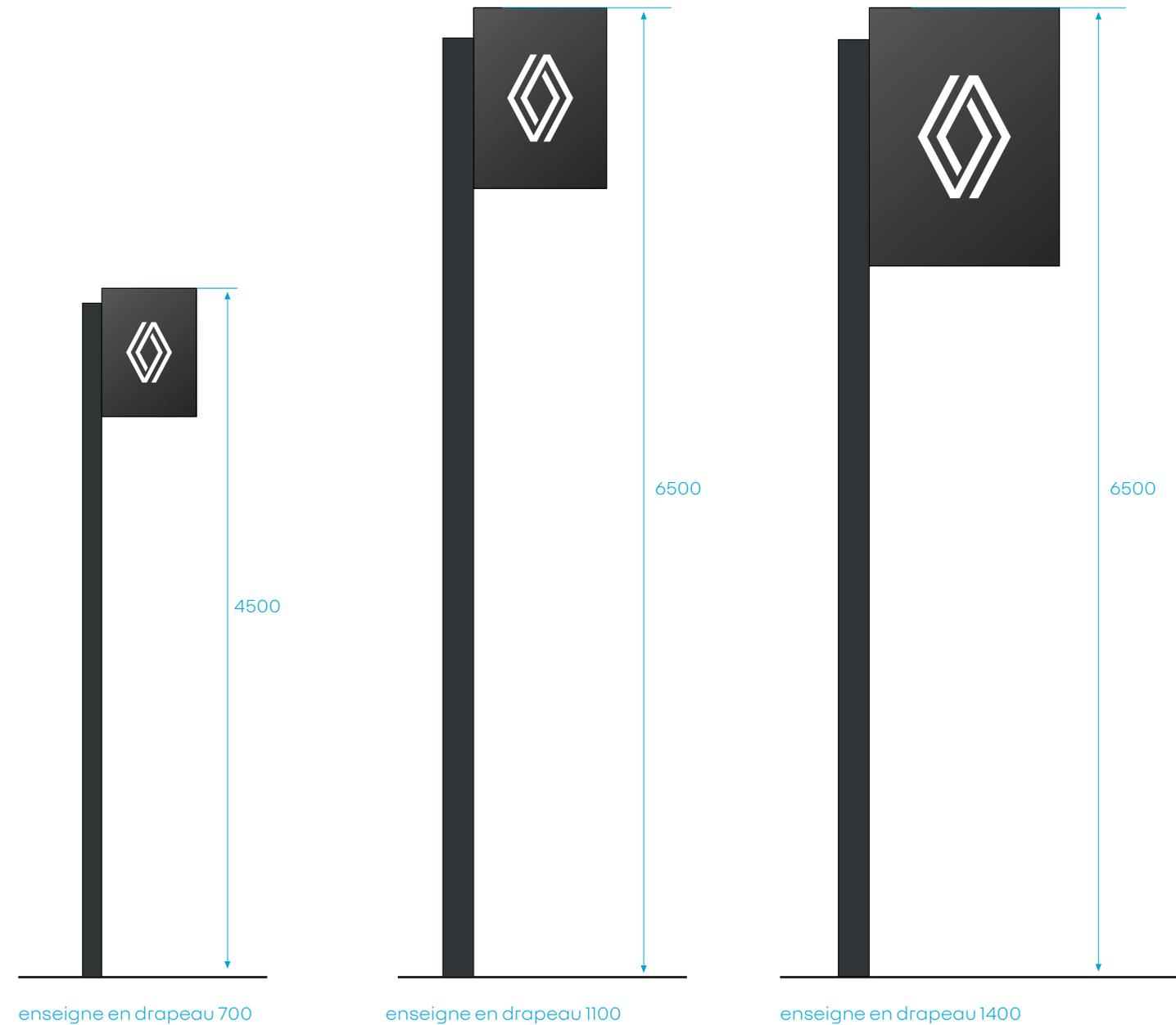
Trois tailles d'enseigne en drapeau sont proposées pour couvrir les différentes situations rencontrées dans les réseaux.

La petite enseigne en drapeau de 635 mm de large sera réservée aux communes urbaines où les contraintes réglementaires imposent une limite de largeur.

L'enseigne en drapeau existante peut être retrofitée.

- 1 enseigne en drapeau de 700 mm
- 2 enseigne en drapeau de 1100 mm
- 3 enseigne en drapeau de 1400 mm

6.2 installation de l'enseigne en drapeau sur mâts



principe d'implantation

Les trois enseignes en drapeau peuvent être montées sur mâts :

- Mât de 4500 mm pour le petit format 700 mm d'enseigne en drapeau
- Mâts de 6500 mm pour les enseignes en drapeau de 1100 et 1400 mm.

6.3 éclairage

principe

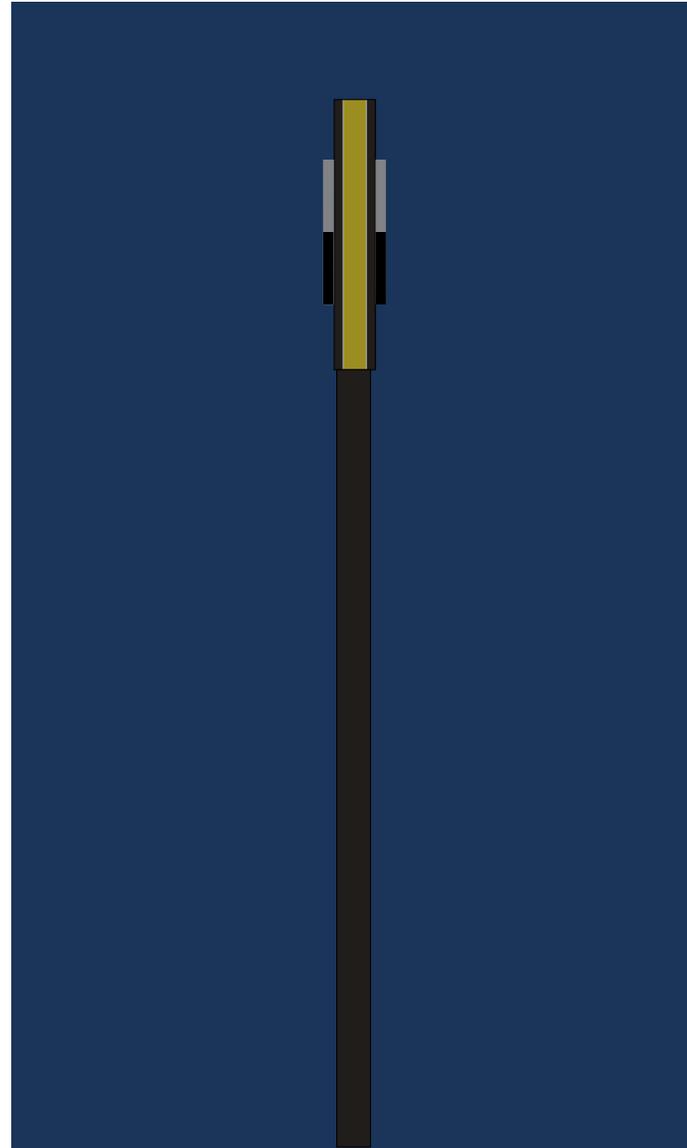
Les emblèmes sont lumineux et rétroéclairés.

Les côtés en tôle d'aluminium ou ACM ne sont pas éclairés.

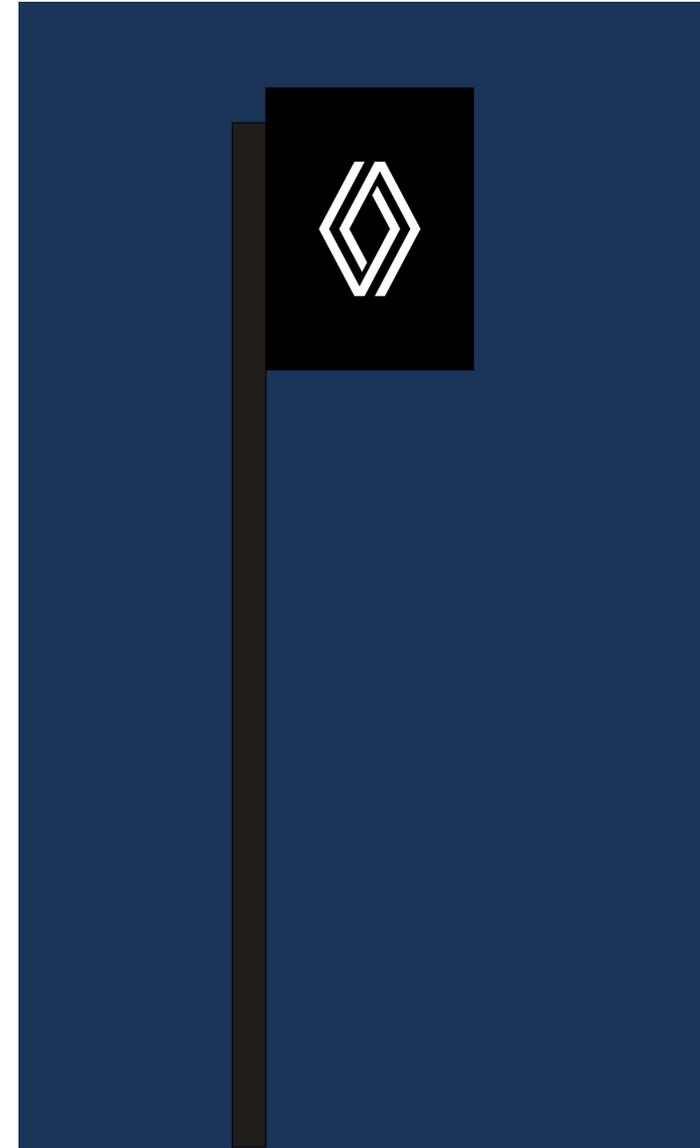
légende

1 Vue de côté

2 Vue de face

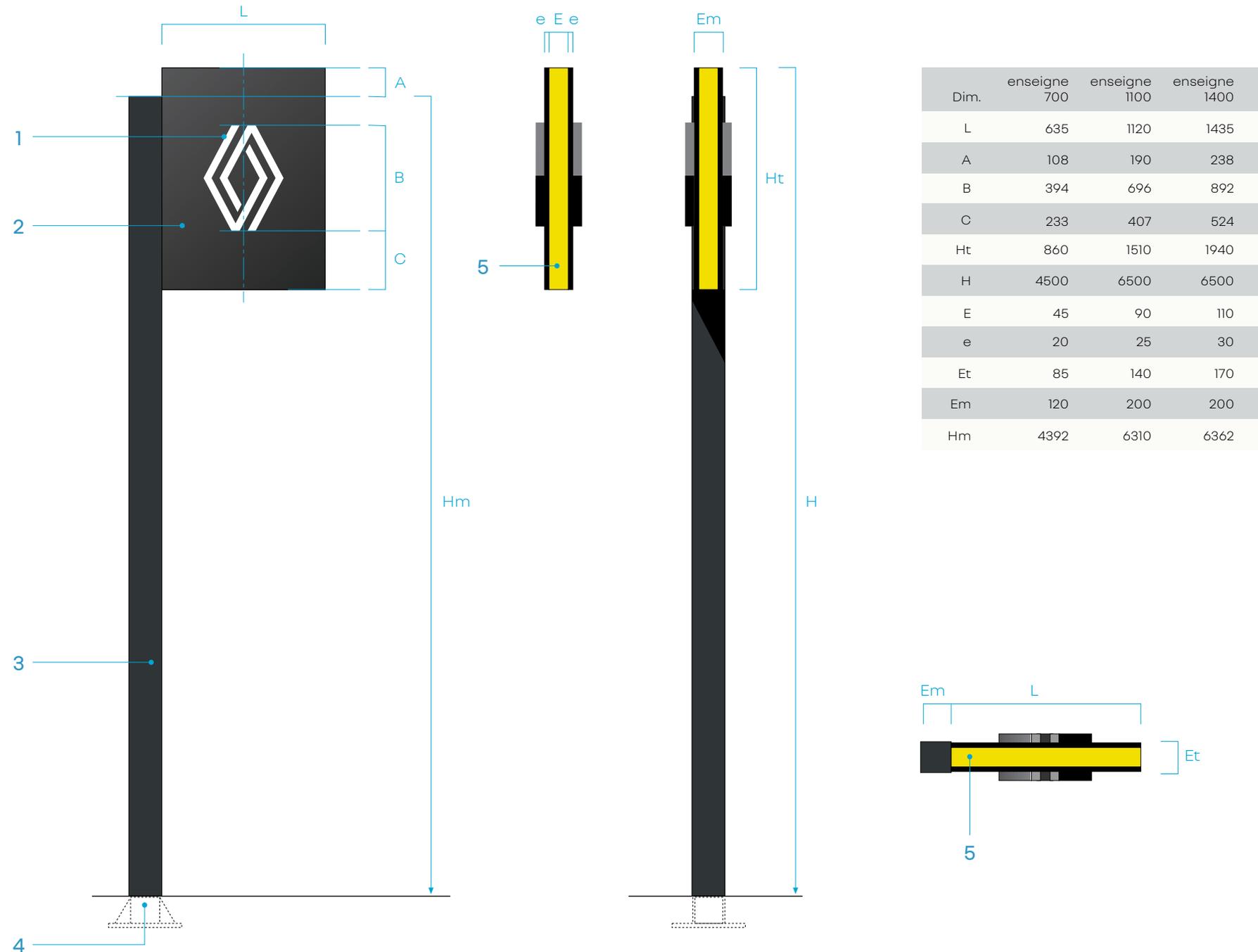


1



2

6.4 description de l'enseigne en drapeau



légende

- 1 Emblème avec face en PMMA blanc diffusant, bords opaques noirs, fond en PVC avec équipement LED
- 2 Face avant en tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 20/10 mm, noir RAL 9005
- 3 Mât en acier galvanisé, post-laqué avec peinture gris foncé RAL 7021
- 4 Platines et renforts pour fixation au sol (enterrés) sur massifs béton, galvanisés pour protection anti-corrosion
- 5 Côtés en tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 20/10 mm, jaune RAL 1016

Nota

La cote "Em" donne la section des mâts.

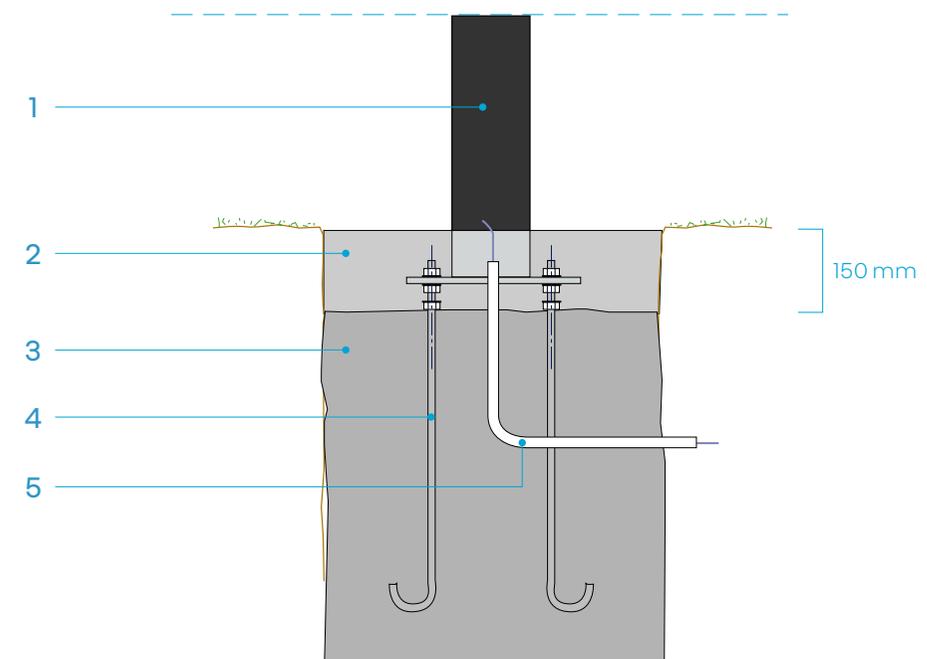
6.5 installation de l'enseigne en drapeau sur massif

principe

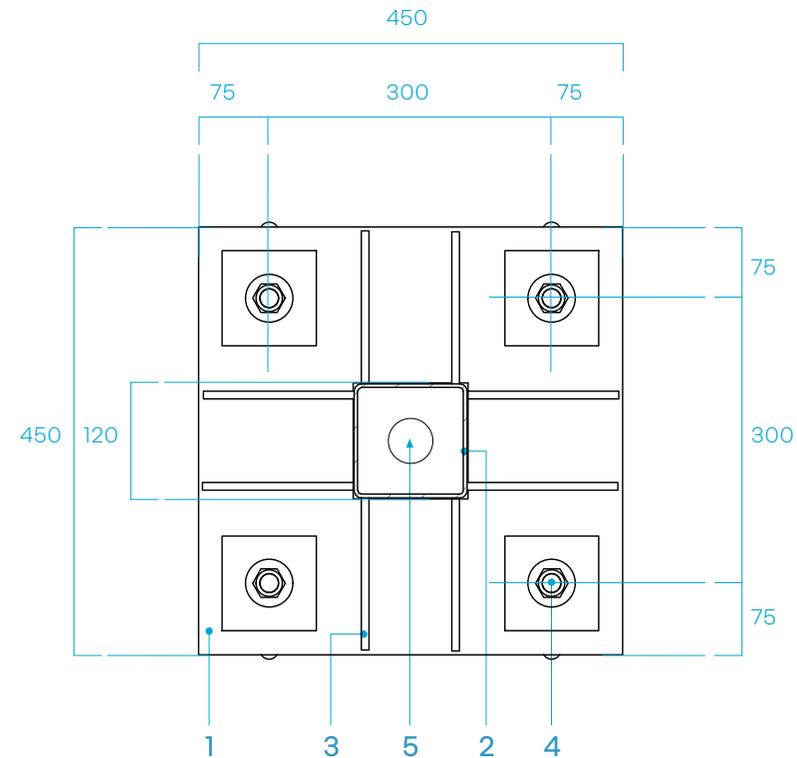
L'installation recommandée se fait sur massif béton enterré afin de dissimuler l'ancrage du mât.

légende

- 1 Mât
- 2 Réagréage
- 3 Massif béton
- 4 Canne d'ancrage
- 5 Alimentation



6.6 mât pour l'enseigne en drapeau de 700 mm



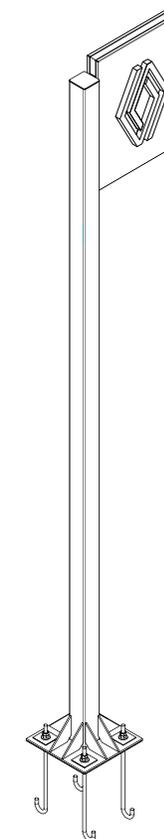
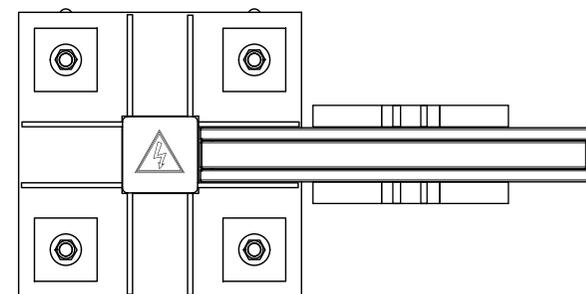
système de fixation au sol

L'enseigne en drapeau est fixée au sol par une platine munie de 4 tiges d'ancrage.

Poids de l'ensemble mât et enseigne en drapeau : 120 kg

légende

- 1 Platine de fixation en acier galvanisé
- 2 Mât en acier galvanisé de 120 x 120 x 4 500 mm
- 3 Platine et goussets
- 4 Tiges d'ancrage M24 x 420
- 5 Alimentation



6.7 enseigne en drapeau murale de 700 mm

Système de fixation murale

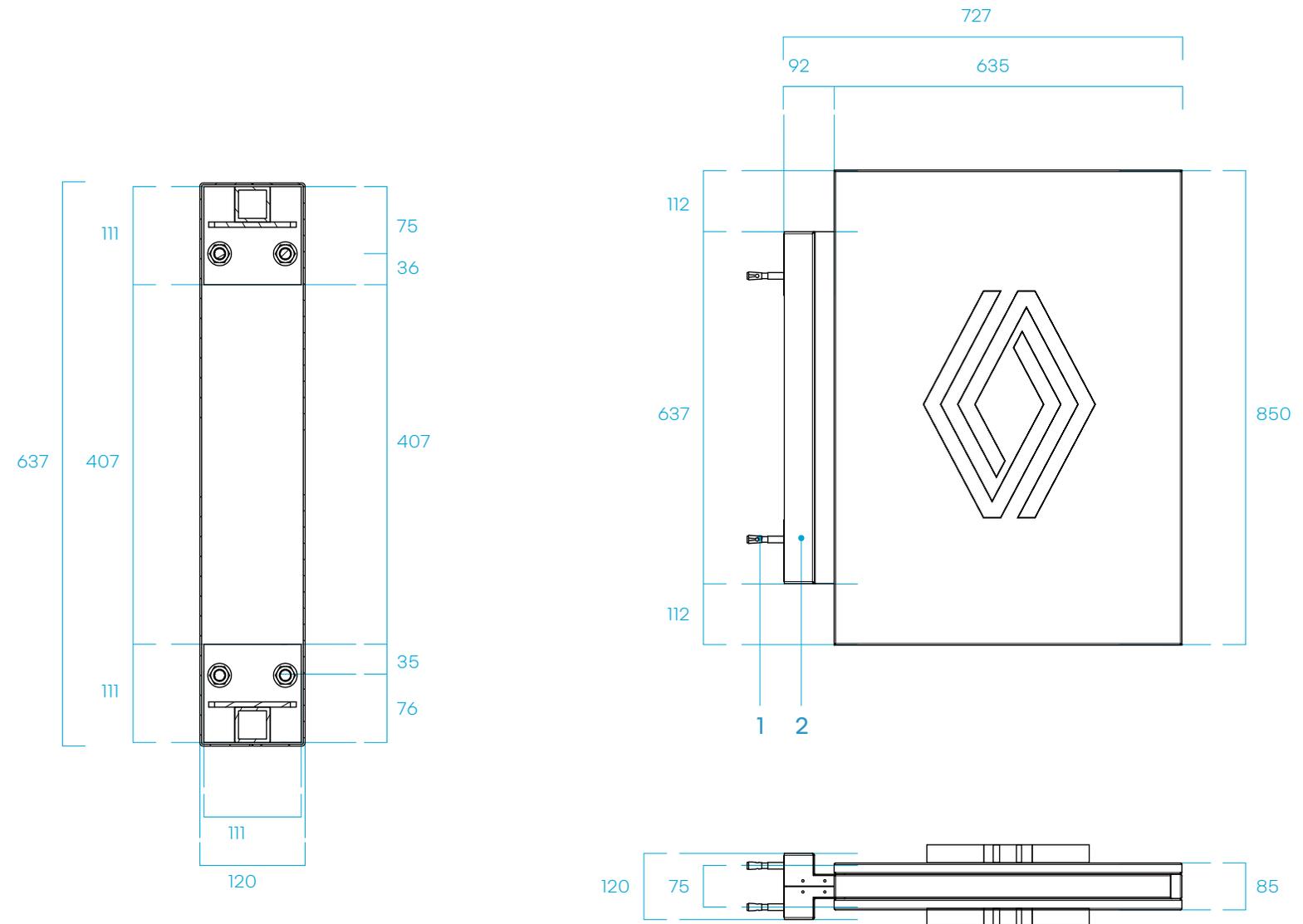
L'enseigne en drapeau est reprise au mur par des platines percées de 4 trous. Ces platines sont soudées sur des tubes fixés à la structure de l'enseigne en drapeau.

L'ensemble est complété par un cache-platine.

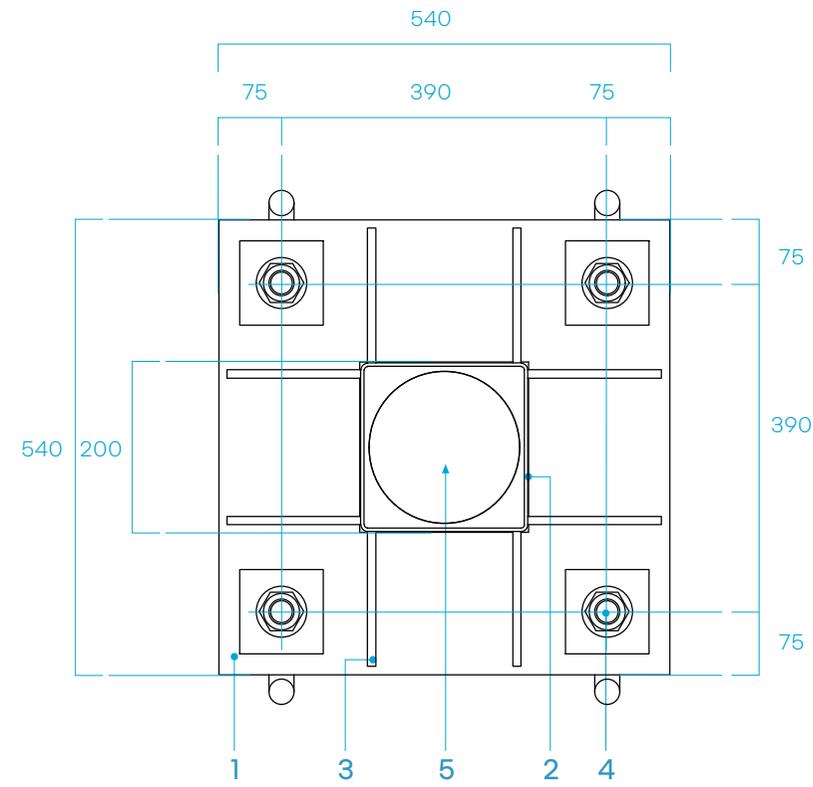
Poids de l'enseigne en drapeau : 20 kg.

légende

- 1 Goujons d'ancrage M12 pour fixation au mur
- 2 Cache-platine, gris RAL 7021 en tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm, finition satinée



6.8 mât pour l'enseigne en drapeau de 1100 mm



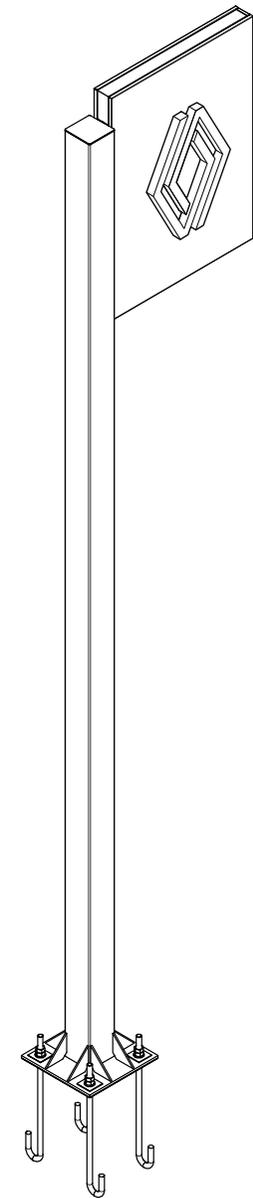
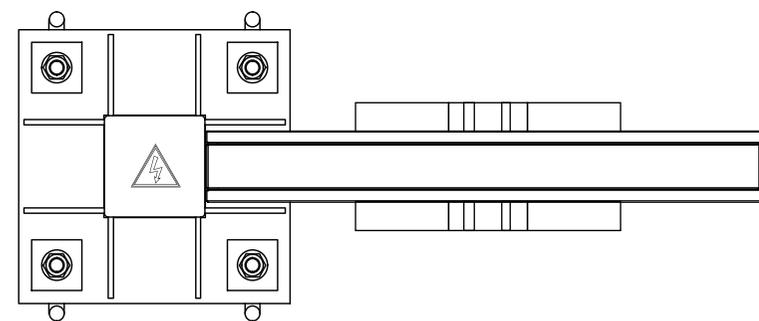
système de fixation au sol

L'enseigne en drapeau est fixée au sol par une platine munie de 4 tiges d'ancrage.

Poids de l'ensemble mât et enseigne en drapeau : 250 kg

légende

- 1 Platine de fixation en acier galvanisé
- 2 Mât en acier galvanisé de 200 x 200 x 6500 mm
- 3 Platine et goussets
- 4 Tiges d'ancrage M30 x 870
- 5 Alimentation



6.9 enseigne en drapeau murale de 1100 mm

Système de fixation murale

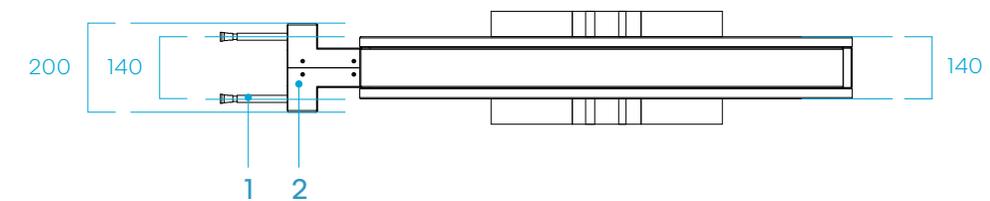
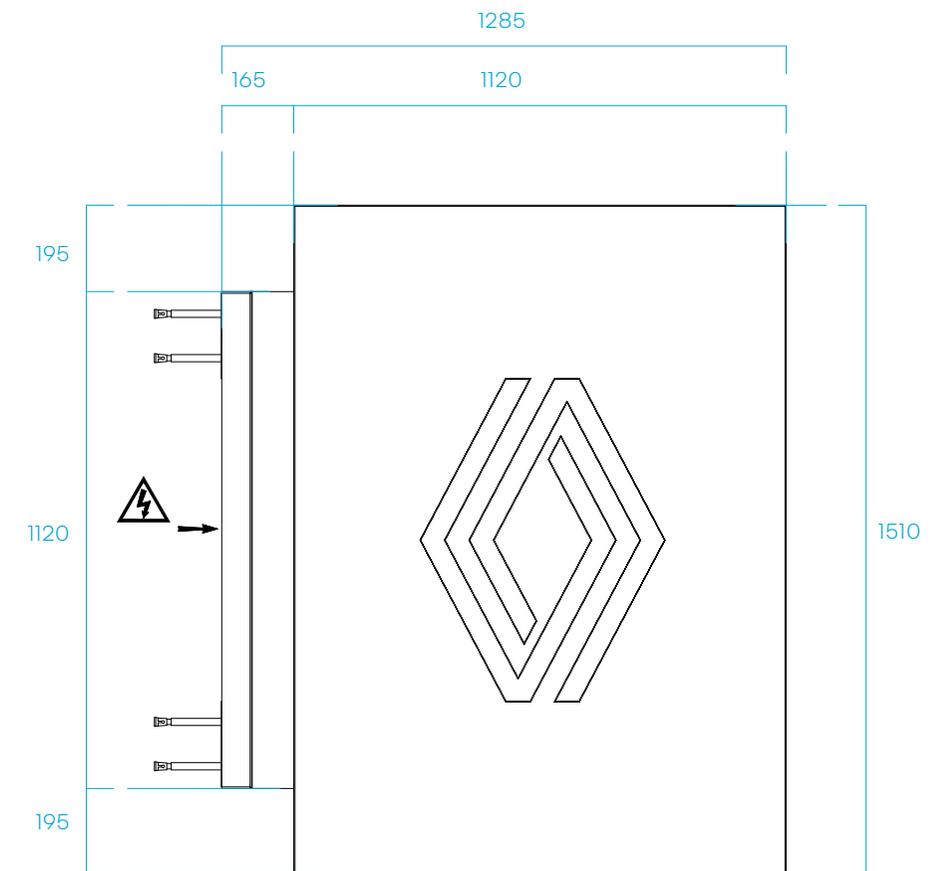
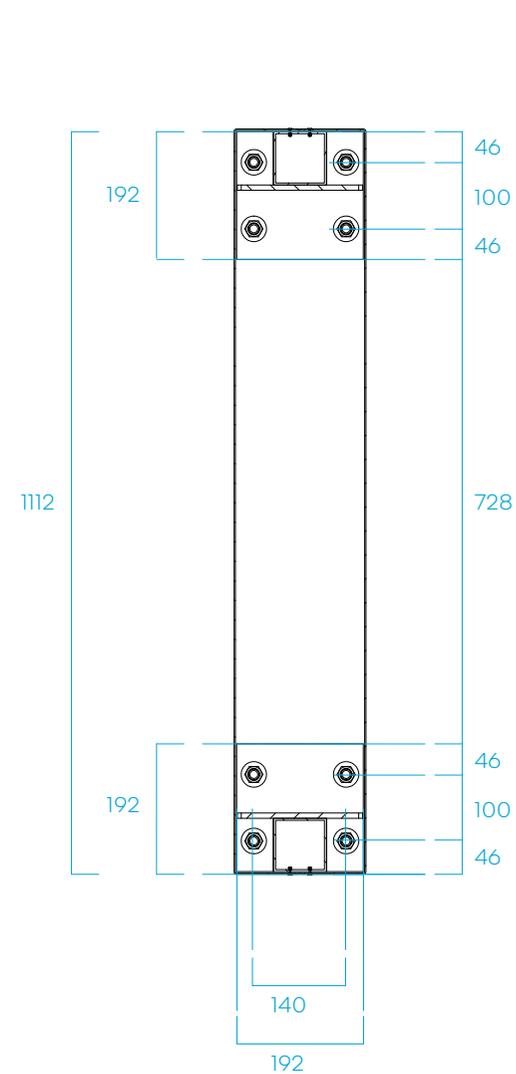
L'enseigne en drapeau est reprise au mur par des platines percées de 8 trous. Ces platines sont soudées sur des tubes fixés à la structure de l'enseigne en drapeau.

L'ensemble est complété par un cache-platine.

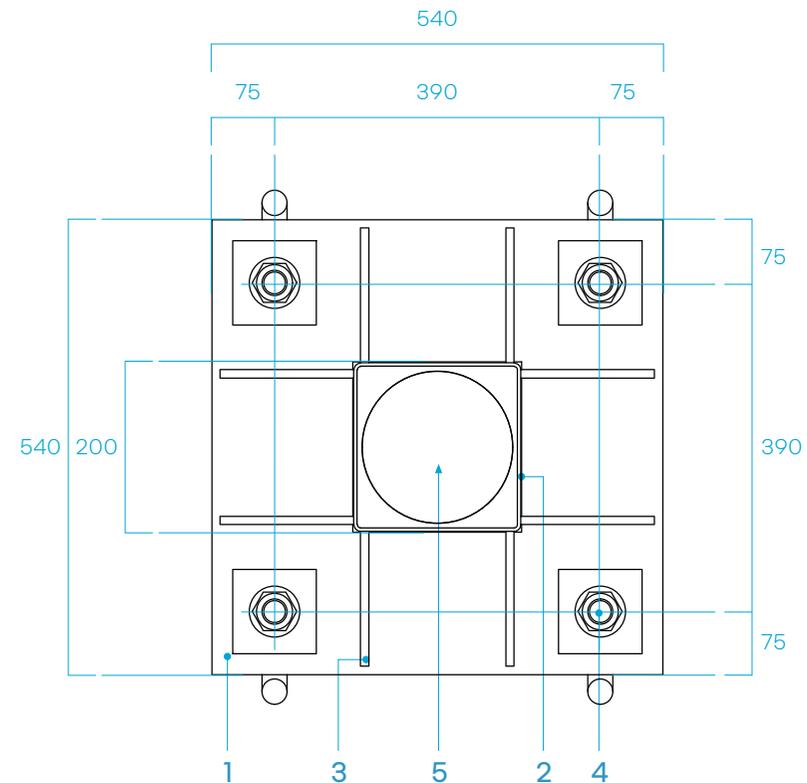
Poids de l'enseigne en drapeau : 55 kg.

légende

- 1 Goujons d'ancrage M12 pour fixation au mur
- 2 Cache-platine, gris RAL 7021 en tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm, finition satinée



6.10 mât pour l'enseigne en drapeau de 1400 mm



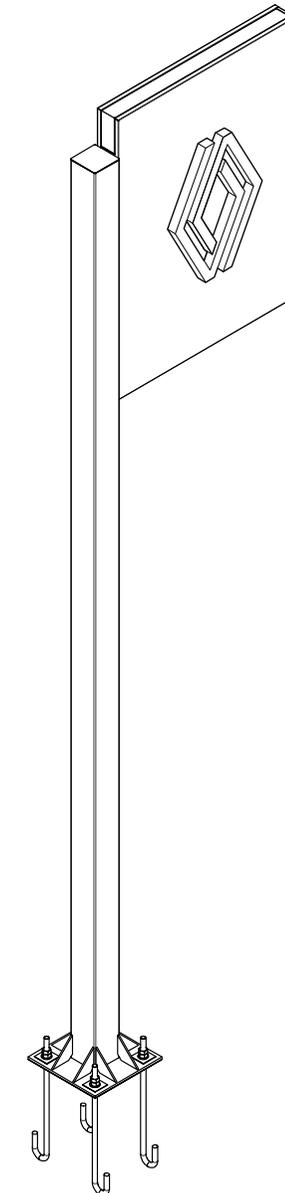
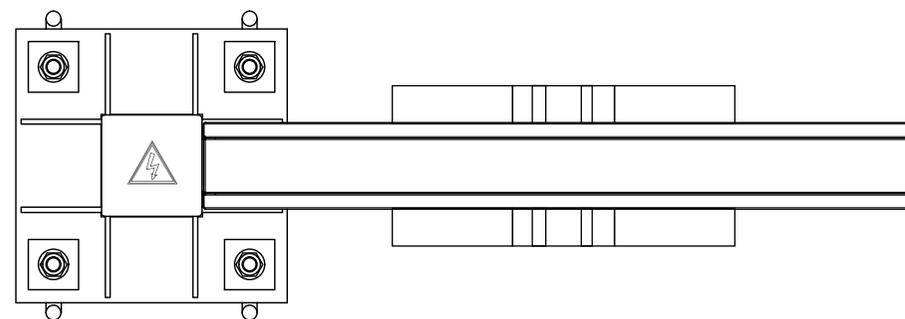
système de fixation au sol

L'enseigne en drapeau est fixée au sol par une platine munie de 4 tiges d'ancrage.

Poids de l'ensemble mât et enseigne en drapeau : 320 kg

légende

- 1 Platine de fixation en acier galvanisé
- 2 Mât en acier galvanisé de 200 x 200 x 6500 mm
- 3 Platine et goussets
- 4 Tiges d'ancrage M30 x 870
- 5 Alimentation



6.11 enseigne en drapeau murale de 1400 mm

Système de fixation murale

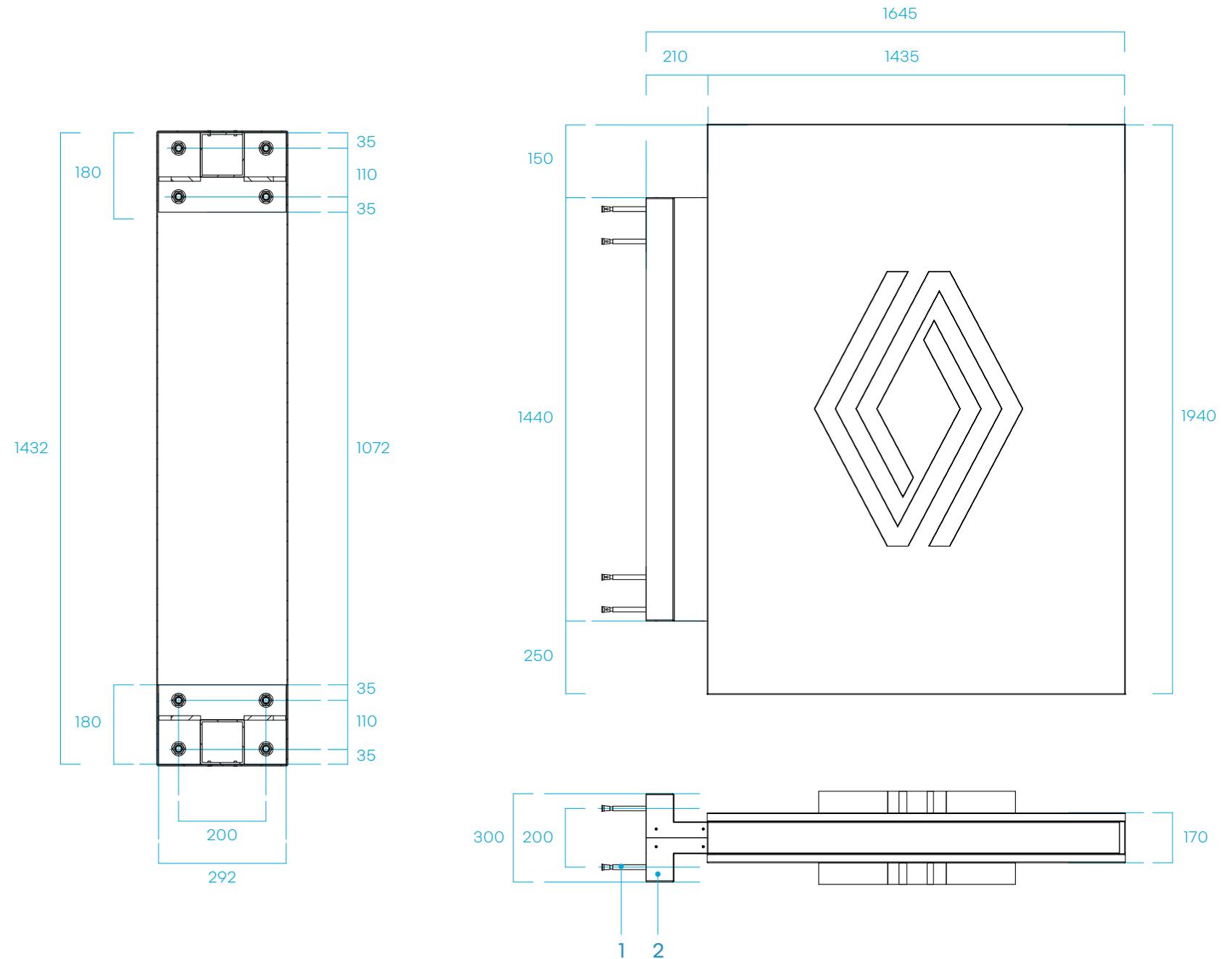
L'enseigne en drapeau est reprise au mur par des platines percées de 8 trous. Ces platines sont soudées sur des tubes fixés à la structure de l'enseigne en drapeau.

L'ensemble est complété par un cache-platine.

Poids de l'enseigne en drapeau : 100 kg.

légende

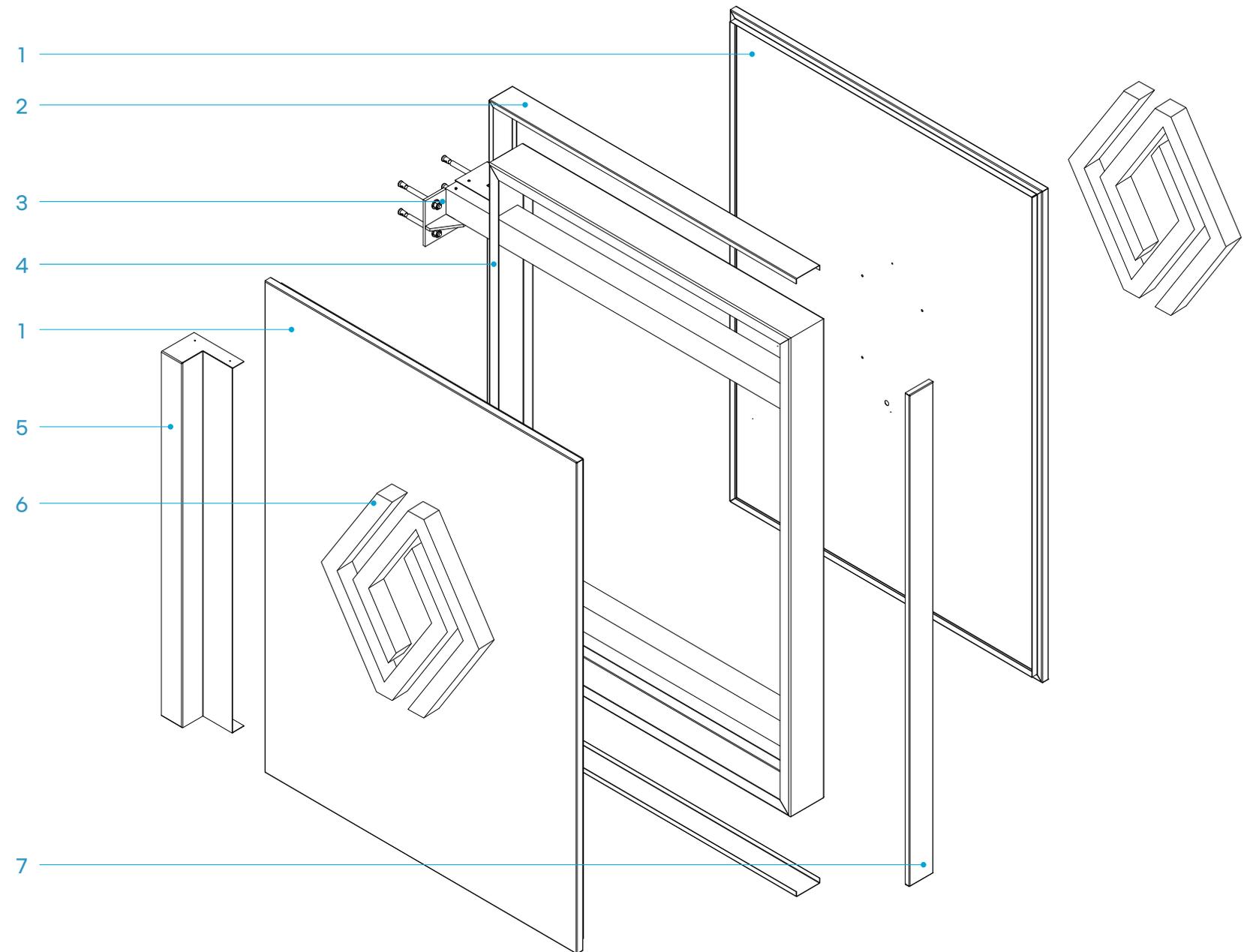
- 1 Goujons d'ancrage M12 pour fixation au mur
- 2 Cache-platine, gris RAL 7021 en tôle d'aluminium prélaqué, épaisseur 15/10 mm, finition satinée



6.12 vue éclatée

légende

- 1 Face avant à bords tombés en tôle d'aluminium prélaqué noir
- 2 Capot en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 3 Platine en aluminium soudée au support
- 4 Structure en aluminium soudé
- 5 Cache-platine en tôle d'aluminium prélaqué, gris RAL 7021
- 6 Emblème avec éclairage intégré
- 7 Côté en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016



6.13 éclairage de l'enseigne en drapeau

fabrication des emblèmes

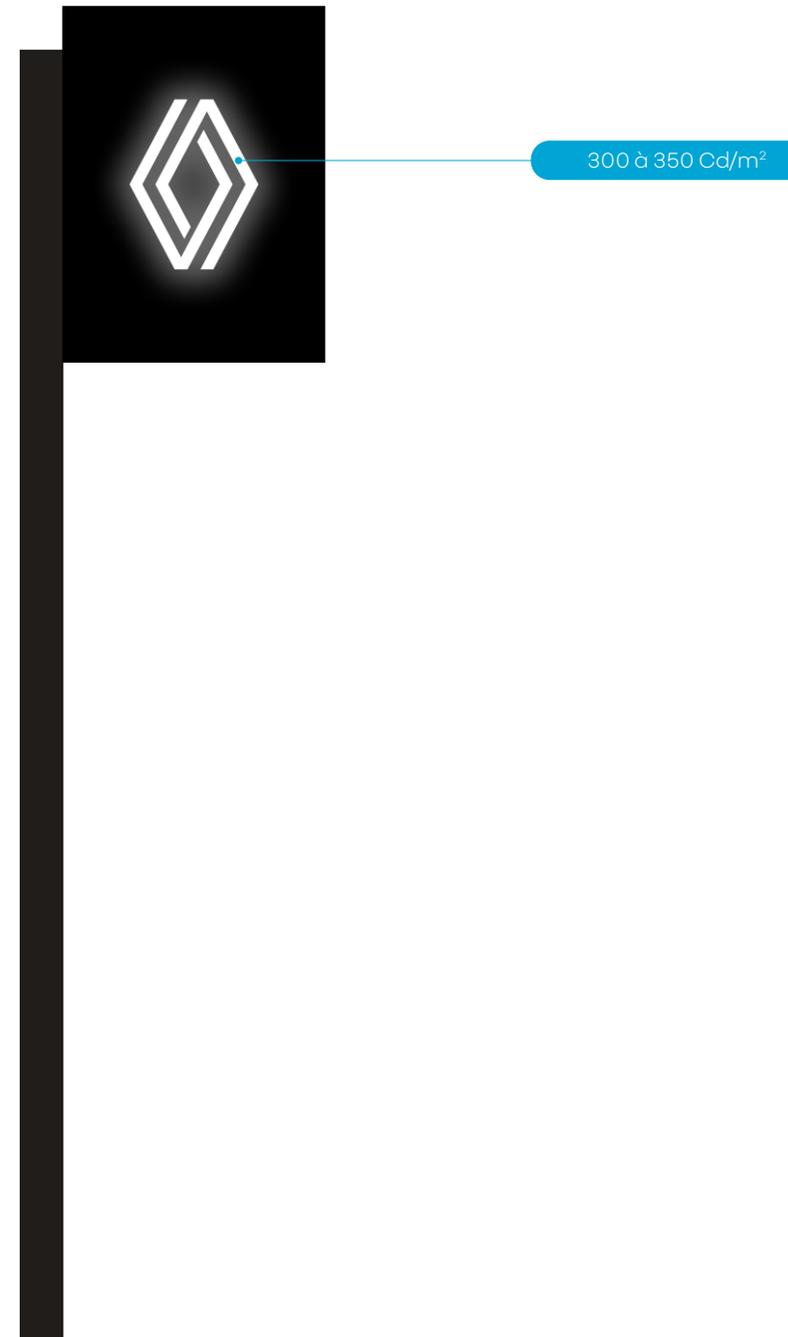
Les principes d'éclairage et les méthodes de fabrication des différentes tailles de losanges font l'objet d'un document spécifique.

niveaux de performance requis

Alimentation : 220 volts.

Convertisseur 12 volts à tension régulée, protection IP 68.

Emblème : 300 to 350 Cd/m²



6.14 principe de retrofit

principe

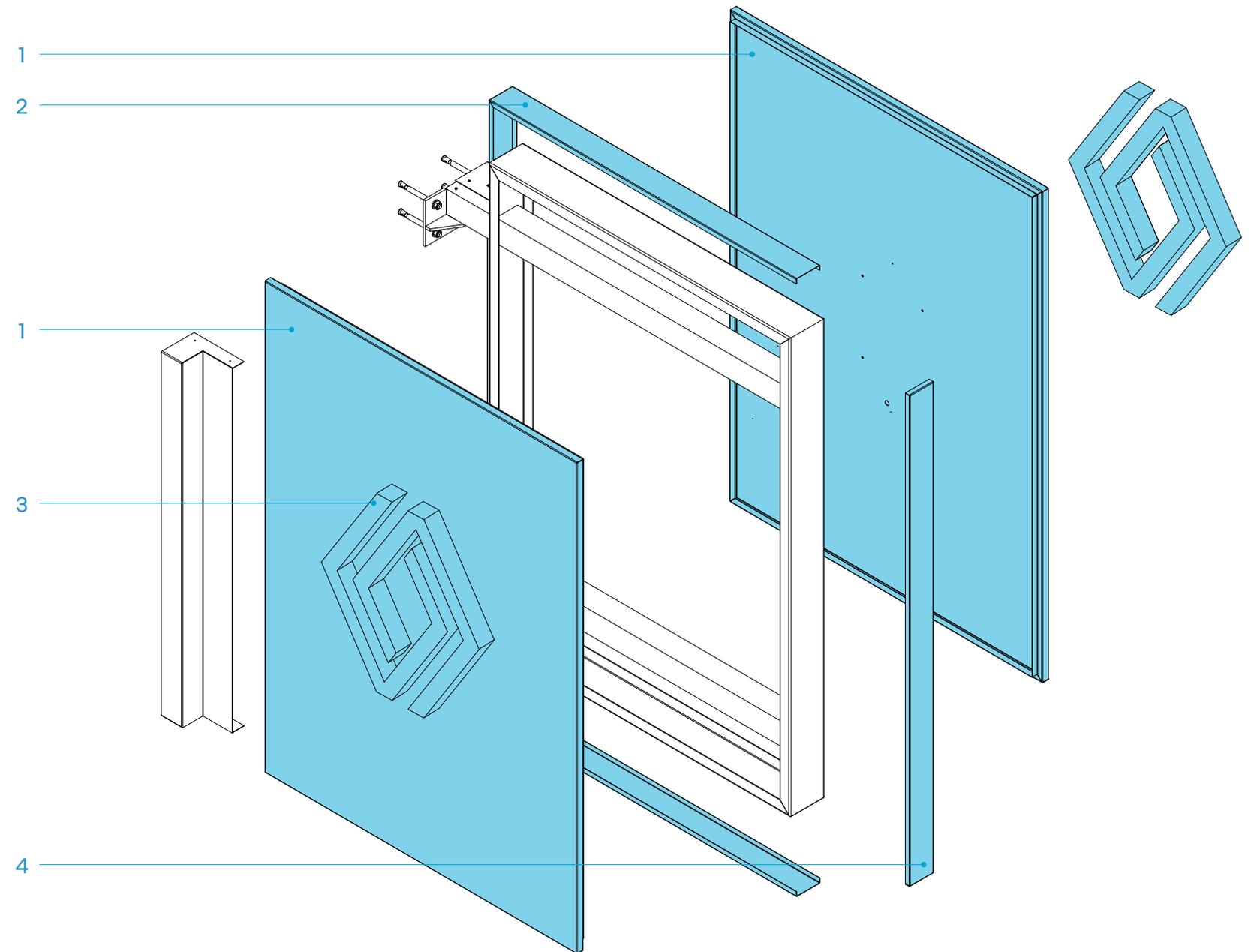
Il est possible de mettre à jour les enseignes existantes avec la réutilisation de la structure et du cache-platines.

Pour cela, après lavage de l'enseigne, il conviendra de déposer et remettre l'habillage de l'enseigne en drapeau.

Les faces sont livrées avec de nouveaux emblèmes.

légende

- 1 Face avant avec bords tombés en tôle aluminium prélaqué noir RAL 9005
- 2 Capot en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016
- 3 Emblème avec éclairage intégré
- 4 Côté en tôle d'aluminium prélaqué, jaune RAL 1016



vous recherchez ...

- **des images, des photos ou des vidéos :**
www.mediatheque.renault.com/
Q/R sur le site internet.
- **des publicités, contenus POSM/PLV, contenus écran brandwall, contenus bar de marque,...**
www.act.diadeis.com/
Q/R sur le site internet et pour toute information, contacter votre agence locale Publicis.
- **des catalogues et des cahiers des charges techniques pour les contenants/supports du réseau commercial (POSM, signalétique intérieure et extérieure, architecture intérieure et extérieure)**
www.brandstores.renault.com/

Nota. Tous les fichiers PDF sont vectorisés : les images et plans peuvent être extraits par des logiciels maîtrisés par des agences ou fournisseurs (illustrator, inkscape,...).